

**BDO FRANCE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 2 704 298,40 euros**  
**Siège social : 43-47 avenue de la Grande Armée**  
**75116 PARIS**  
**500 492 004 RCS PARIS**

**RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE**  
**SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023**

Le Directoire de la société BDO FRANCE, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur les comptes consolidés du groupe BDO FRANCE.

**PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Au 30 septembre 2023, le périmètre de consolidation du groupe BDO France comprenait les sociétés suivantes :

	30 sept.2023			30 sept.2022		
	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Contrôle	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Contrôle
<b>Société consolidante</b>						
BDO France		<b>Top</b>	<b>Top</b>		<b>Top</b>	<b>Top</b>
<b>Sociétés opérationnelles</b>						
BDO IDF		99,97	99,97		99,97	99,97
ELLIPCE		99,88	99,90		99,88	99,90
BDO LES ULIS		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO FS		99,97	100,00		99,97	100,00
BDO ES&RH		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO RH		100,00	100,00	Acquisition de 30 % des titres au cours de l'exercice	100,00	100,00
BDO TALENT MANAGEMENT (3)		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT ADVISORY		99,48	99,48		99,48	99,48
BDO CI		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO CASH MANAGEMENT		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS ECN		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS ENTREPRISE		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT PME		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO RESSOURCES (4)	Ex PEREGRYNE	100,00	100,00	Acquisition 05/2022	100,00	100,00
JUNE & ASSOCIES	Acquisition 08/2023	100,00	100,00			
JUNE PARTNERS	Acquisition 08/2023	100,00	100,00			
JUNE INVESTISSEMENT	Acquisition 08/2023	100,00	100,00			
INTERVENTION ETUDE ET	Acquisition 08/2023	100,00	100,00			
AIRPAJE	Acquisition 06/2023	100,00	100,00			
AIRPAJE ADVISORY	Acquisition 06/2023	100,00	100,00			
BDO MEDITERRANEE		99,89	99,89		99,89	99,89
BDO REAL ESTATE	Absorbée par BDO Méditerranée				59,00	59,00
BDO MARSEILLE	Absorbée par BDO Méditerranée				100,00	100,00

BDO AUDIT SUD EST		100,00	100,00	Acquisition 03/2022	100,00	100,00
BDO ATLANTIQUE (Holding)		33,95	33,95		33,95	33,95
BDO LES HERBIERS		33,77	33,82		33,77	33,82
BDO SAINT GILLES CROIX DE VIE		33,93	33,98		33,93	33,98
BDO FONTENAY LE COMTE		33,75	33,80		33,75	33,80
BDO LA ROCHE		33,74	33,79		33,74	33,79
BDO NANTES		33,32	33,37		33,32	33,37
BDO RENNES		33,71	33,76		33,71	33,76
ECCELIA		88,84	88,84		88,84	88,84
BDO STRATEGIE ET PERFORMANCE		33,95	100,00		33,95	100,00
BDO INNOVATION	Absorbée par BDO Economic & Performance				33,95	100,00
BDO ECONOMIE & PERFORMANCE		100,00	100,00	Acquisition 02/2022	100,00	100,00
BDO ANGERS		100,00	100,00	Acquisition 10/2021	100,00	100,00
BDO RHONES ALPES		100,00	100,00		100,00	100,00
BGI		100,00	100,00		100,00	100,00
ECCELIA PATRIMOINE		51,00	51,00		51,00	51,00
ELLIPCE SUD EST		33,97	100,00		33,97	100,00
SCI ANNESO (1)			100,00			100,00
SCI BRISSO (1)			100,00			100,00
BDO GUYANE		33,33	33,33		33,33	33,33
BDO LYON AUDIT		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO ALBERTVILLE	Absorbée par BDO Rhône				100,00	100,00
BDO ALBERTVILLE 2	Absorbée par BDO Rhône				100,00	100,00
BGA 374		33,33	33,33		33,33	33,33
BMP PROGELINK		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO INTERPROFESSIONNEL		33,60	33,60		33,60	33,60
BDO AVOCATS (2)		48,80	43,00		48,80	43,00
BDO AVOCATS ATLANTIQUE (2)		24,88	51,00		24,88	51,00
BDO AVOCATS LYON (2)		48,80	100,00	Acquisition 03/2022	48,80	100,00
BDO BIPE ADVISORY		100,00	100,00		100,00	100,00

Toutes les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes au 30 septembre 2023 sont établis en appliquant la norme IFRS 16 à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 (utilisation de la méthode rétrospective modifiée). Les données comparatives n'ont pas été retraitées, conformément aux dispositions transitoires de la norme.

Les méthodes et principes comptables de consolidation sont détaillés dans l'annexe des comptes consolidés.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé.

## ACTIVITE DU GROUPE

### SITUATION ET ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE.

Il s'agit du 10<sup>ème</sup> exercice du groupe consolidé.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 196 693 K € et le résultat net des sociétés intégrées s'est élevé à 6 323 k€ et celui de l'ensemble consolidé à 5 912 K €.

L'effectif total s'élève à 1 802 personnes.

Est entrée dans le périmètre du groupe consolidé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la société suivante :

- JUNE & ASSOCIES et ses filiales : acquisition en juillet 2023 (intégrée pour 2 mois)
- AIRPAJE et AIRPAJE ADVISORY : acquisition en mai 2023 (intégrée pour 4 mois)

#### EVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.

Nous espérons poursuivre le développement et la progression du groupe.

#### ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.

Nous vous renvoyons sur ce point au rapport de gestion.

#### DÉPENSES EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été engagé aucune dépense de recherche et de développement.

#### EXAMEN DES COMPTES CONSOLIDÉS

---

Nous allons vous présenter les comptes consolidés qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les résultats sont présentés en K€.

La comparaison avec l'exercice précédent vous est donc ici fournie à titre indicatif.

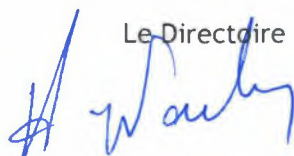
Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 196 693 K€ contre 177 730 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel courant ressort à 12 148 K€ contre 12 825 K€ pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier consolidé de - 3 015 K€ contre - 2 205 K€ pour l'exercice précédent, d'un impôt sur les sociétés de 2 809 K€ (3 247 K€ l'exercice précédent) le résultat net des entreprises intégrées ressort pour l'exercice à 6 323 K€ contre 7 373 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat net de l'ensemble consolidé se solde par un bénéfice de 5 912 K€ contre 7 745 K€ pour l'exercice précédent.

Le Directoire





**Comptes consolidés**  
**Exercice clos le 30 septembre 2023**

Signé par :  
  
08EB7A7778CE47E...

## ETAT SITUATION FINANCIERE

### ACTIF

En milliers d'€uros	Note	30 sept.2023 Net	30 sept.2022 Net
<b>Actifs non courants</b>			
Goodwill et relations clientèles	5	91 174	66 850
Droits d'utilisation - IFRS 16	4	28 493	25 040
Immobilisations incorporelles	5	2 842	95
Immobilisations corporelles	6	9 936	8 139
Immobilisations financières	7	5 892	2 464
Impôts différés actif	19	1 038	1 378
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>139 375</b>	<b>103 966</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	8	25	8
Clients et autres débiteurs	8	63 134	51 686
Créances d'impôt	8	2 748	2 263
Autres actifs courants	8	12 174	17 597
Valeurs mobilières	9	4 593	4 247
Disponibilités	9	47 582	44 867
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>130 256</b>	<b>120 668</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>269 631</b>	<b>224 635</b>

## ETAT SITUATION FINANCIERE

### PASSIF

En milliers d'€uros	Note	30 sept. 2023	30 sept. 2022
Capitaux propres - part du groupe	10	23 408	17 533
Participations ne donnant pas le contrôle	10	2 037	2 067
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>25 445</b>	<b>19 600</b>
<b>COMPTES COURANTS D'ASSOCIES</b>	12	<b>26 968</b>	<b>19 301</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provision impôts différés conso.	19		
Provision pour risques & charges	11	5 726	4 078
Autres passifs non courants	12	9 399	10 454
Emprunts auprès établ. de crédit à plus d'un an	12	67 448	53 212
Emprunts non courants IFRS 16	4	23 285	20 072
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>105 858</b>	<b>87 816</b>
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts auprès établ. de crédit à moins d'un an	12	16 884	10 681
Emprunts courants IFRS 16	4	5 978	5 635
Fournisseurs	13	20 448	17 415
Fournisseurs immobilisations / crédits vendeurs	13	925	379
Autres passifs courants	13	47 952	45 566
Dettes d'impôts	13	165	297
Produits constatés d'avance	13	19 008	17 944
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>111 360</b>	<b>97 917</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>269 631</b>	<b>224 635</b>

## COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'€uros	Note	30 sept. 2023	30 sept. 2022
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>14</b>	<b>196 693</b>	<b>177 730</b>
Charges opérationnelles	15	-43 010	-36 783
charges de personnel	16	-129 624	-114 698
Impôts, taxes et versements assimilés		-2 790	-2 762
Amortissements	5 et 6	-1 957	-1 768
Amortissements IFRS 16	4	-6 365	-5 742
Amortissements relations clientèles	5	-1 559	-2 271
Dotations aux provisions nettes de reprises	11	443	-935
Autres produits et charges opérationnels courants	17	318	55
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>12 148</b>	<b>12 825</b>
Produits financiers	18	347	9
Charges financières	18	-3 362	-2 215
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-3 015</b>	<b>-2 205</b>
Impôts sur les bénéfices	19	2 809	3 247
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		0	0
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGRES</b>		<b>6 323</b>	<b>7 373</b>
Résultat net part du Groupe		5 982	6 790
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		341	584
Nombre moyen d'actions	20	253 970	242 150
<b>Résultat net par action en €uros</b>	<b>20</b>	<b>23,55</b>	<b>28,04</b>
<b>Résultat net dilué par action en €uros</b>	<b>20</b>	<b>23,55</b>	<b>28,04</b>

## RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers d'€uros	Note	30 sept. 2023	30 sept. 2022
Résultat net des sociétés intégrées		6 323	7 373
Variation juste valeur du swap		-298	
Sorie		-114	371
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>5 912</b>	<b>7 745</b>
Résultat net part du Groupe		5 570	7 161
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		341	584

## FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'€uros	Note	30 sept. 2023	30 sept. 2022
<b>RESULTAT NET</b>	<b>CDR</b>	<b>6 323</b>	<b>7 374</b>
Quote-part dans résultat sociétés mises en équivalence			
Amortissements et provisions pour risques hors créances douteuses	(2)	3 679	4 733
Amortissements IFRS 16	4	6 365	5 742
Plus et moins values de cession	17	-418	8
Impôts différés	19	-102	-333
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>15 848</b>	<b>17 525</b>
Evolution des créances	8	1 220	-3 468
Evolution des dettes	13	-2 117	6 212
<b>Variation du Besoin en Fonds de Roulement</b>		<b>-897</b>	<b>2 744</b>
<b>FLUX ISSUS DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>		<b>14 951</b>	<b>20 269</b>
Acquisitions d'actifs	(1)	-6 432	-2 416
Cessions	17	1 497	3 129
Variations actifs financiers	7	-232	-189
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales	5	-20 523	-18 173
<b>FLUX ISSUS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-25 690</b>	<b>-17 650</b>
Evolution des Comptes courants d'associés	12	6 858	3 916
Augmentation / réduction de capital et apports	3	-2 461	679
Distribution de dividendes	10	-1 002	-932
Encaissements d'emprunts	12	28 602	25 605
Remboursement d'emprunts et dettes à plus d'un an	12	-11 171	-8 676
Remboursement d'emprunts IFRS16	4	-7 126	-8 540
<b>FLUX ISSUS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>13 701</b>	<b>12 052</b>
<b>TOTAL DES FLUX DE LA PERIODE</b>		<b>2 962</b>	<b>14 671</b>
TRESORERIE DISPONIBLE AU DEBUT DE PERIODE	9	49 087	34 417
TRESORERIE DISPONIBLE EN FIN DE PERIODE	9	52 049	49 087

(1) - Acquisition immobilisations incorporelles note 5 :	2 818 K€
- Acquisition immobilisations corporelles note 6 :	3 622 K€
- Variation fournisseurs immobilisations note 13 :	-8 K€

(2) - Amortissements immobilisations incorporelles note 5 :	1 606 K€
- Amortissements immobilisations corporelles note 6 :	1 911 K€
- Dotations aux provisions note 11 :	1 318 K€
- Reprises provisions note 11 :	-1 155 K€

(3) - Augmentation et réduction de capital note 10 :	-446 K€
- Variation actions propres note 10 :	-230 K€
- Variation crédit vendeur rachat d'actions note 12 :	-1 784 K€

## VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers d'euros	Part Groupe	Intérêts Minoritaires	Dont variation de capital Cash
<b>Capitaux propres au 30/09/2021</b>	<b>10 495</b>	<b>2 295</b>	<b>-36 629</b>
Resultat de l'exercice	6 790	584	
Augmentation de capital			0
Rachat de titres minoritaires	35	-701	
Actions propres	-624		-624
Augmentation de capital	1 302		1 302
Distributions de dividendes	-820	-111	
Sortie et autres mouvements	354	1	
<b>Capitaux propres au 30/09/2022</b>	<b>17 533</b>	<b>2 068</b>	<b>679</b>
Resultat de l'exercice	5 982	341	
Swap correction ouverture	2 207		
Swap variation juste valeur de l'exercice	-298		
Rachat de titres minoritaires	-341	-253	
Actions propres	-230		-230
Augmentation / Réduction de capital	-446		-446
Distributions de dividendes	-882	-120	
Sortie et autres mouvements	-116		
<b>Capitaux propres au 30/09/2023</b>	<b>23 407</b>	<b>2 037</b>	<b>-677</b>

## NOTE 1

### *Base de préparation*

En application du règlement n°1606/2002 du Conseil Européen, adopté le 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe BDO France sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) publiées par International Accounting Standards Board applicables au 30 septembre 2010, telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Le Groupe n'a pas opté pour l'application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations, dont l'application n'est pas obligatoire au 30 septembre 2023.

### *Evolution du référentiel comptable*

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 30 septembre 2023 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 30 septembre 2022 à l'exception des changements ci-après :

### *Nouvelles normes, mises à jour et interprétations publiées mais pas encore d'application obligatoire*

Les mises à jour de normes IFRS suivantes ne sont pas d'application obligatoire à la date de clôture et ne devraient pas avoir d'impact significatif pour le Groupe à leur date d'application :

**Normes, amendements et interprétations publiés, applicables par anticipation au 1er janvier 2022 et adoptés par l'Union Européenne :**

- Améliorations annuelles des normes cycle 2018-2020 Diverses dispositions ;
- Amendements à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises - Mise à jour de la référence au cadre conceptuel » ;
- Amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles - Comptabilisation des produits générés avant l'utilisation prévue » ;
- Amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels »

**Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB applicables au 1er janvier 2023 mais non encore adoptés par l'Union Européenne**

- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers - Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants » (1er janvier 2023) ;
- Amendements à IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » (1er janvier 2023) ;
- Amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat » (1er janvier 2023)
- IFRS 17 « Contrats d'assurance » (1er janvier 2023).

L'analyse détaillée de ces normes et amendements est en cours, mais il n'est pas attendu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

### *Périmètre de consolidation*

Les comptes consolidés incluent la société BDO France et ses filiales détenues directement et indirectement. La liste des filiales est communiquée en note 3 des Etats financiers consolidés.

### *Date d'arrêt des comptes*

Les comptes consolidés ont été élaborés sur la base des comptes sociaux de BDO France et de ses filiales, établis au 30 septembre 2023. Ces comptes consolidés couvrent une période de douze mois, à l'exception :

Sur 2023

- June et ses filiales (2 mois)
- Airpaje et Airpaje Advisory (4 mois)

Sur 2022 :

- HEKLA (9 mois)
- BDO AVOCATS LYON (7 mois)
- CBP & ASSOCIES (7 mois)
- ADOCIS (8 mois)
- PEREGRYNE (5 mois)

pour couvrir la période de leur date d'intégration dans le groupe au 30 septembre 2023.

Le plan comptable Groupe et les règles communes d'évaluation des différents postes des états financiers garantissent une homogénéité des informations.

### *Modalités retenues*

Les principaux ajustements et retraitements effectués sont les suivants :

- Les comptes réciproques du bilan et du compte de résultat sont éliminés.
- Les résultats sur cession ou apports intra-groupe sont éliminés.
- Les dividendes reçus des filiales consolidées sont neutralisés dans les résultats.
- L'incidence sur les comptes des écritures passées pour la seule application de la législation fiscale est éliminée.
- Les retraitements donnent lieu, le cas échéant, à un calcul d'impôt différé, société par société,
- Les impôts différés sont calculés société par société, pour :
  - Toutes les différences temporaires apparaissant entre le résultat comptable consolidé et le résultat fiscal,
  - Les retraitements de consolidation et l'élimination des opérations internes à l'ensemble consolidé.

## NOTE 2

### *Base de préparation des états financiers consolidés*

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation suivantes, prévues par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

### *Classification des actifs et des passifs courants et non courants (IAS 1)*

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, hors impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles, constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, hors passifs d'impôts différés ou dans les douze mois suivant la date de clôture, constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

### *Ecart d'acquisition (IFRS3) - Goodwill et Relation clientèle*

Le goodwill a été déterminé comme la différence entre le prix d'acquisition des actions (y compris les engagements d'achats fermes, qui sont par ailleurs comptabilisés en autres passifs non courants, lorsque ceux-ci résultent de contrats fermes et irrévocables) et la juste valeur des actifs et dettes identifiés à la date d'acquisition.

La juste valeur des actifs inclue la valeur des contrats et mandats détenus par les sociétés. Elle est comptabilisée sous la rubrique "Relations clientèles" qui a été évaluée suivant les principes décrits ci-dessous.

Le Goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test annuel de dépréciation.

### *Actifs incorporels autres que le goodwill*

Les actifs incorporels sont inscrits à l'actif à leur juste valeur à la date d'acquisition et sont comptabilisés séparément du goodwill lorsque les deux conditions suivantes sont réunies.

- les actifs sont identifiables ;
- ils peuvent être détachés des autres actifs et peuvent être évalués séparément.

Les actifs incorporels incluent la Relation Clientèle. La relation clientèle inclue les mandats de commissariat aux comptes et le portefeuille de contrats clients. La juste valeur de la Relation Clientèle a été déterminée comme la valeur actuelle des cash flows attendus de ces contrats et mandats sur leur durée résiduelle respective. Le taux d'actualisation retenu est le taux de rendement attendu des capitaux propres. La relation Clientèle est amortie selon la méthode linéaire sur la durée de vie moyenne des contrats (9 ans pour les mandats de commissariats aux comptes et 12 ans pour les contrats d'expertise comptable).

Les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d'usage.

### *Contrats de location*

Il est appliqué la norme IFRS 16 sur les contrats de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour un certain temps, moyennant une contrepartie.

Les accords identifiés qui, bien que n'ayant pas la forme juridique d'un contrat de location, transfèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un actif ou d'un groupe d'actifs spécifiques au preneur du contrat, sont qualifiés de contrats de location au regard des dispositions de la norme IFRS 16.

Les contrats de location du Groupe en tant que preneur portent essentiellement sur des actifs immobiliers (tertiaires et logements), et pour une part mineure sur des véhicules de transport et divers matériels informatiques.

Selon la norme IFRS 16, lors de la mise à disposition d'un bien en location, celui-ci est comptabilisé au bilan du preneur, sous la forme d'un actif au titre du droit d'utilisation, en contrepartie d'une dette liée à l'obligation locative, présentée parmi les « Passifs financiers courants et non courants ».

Lors de la comptabilisation initiale d'un contrat, le droit d'usage et la dette de location sont évalués par actualisation des loyers futurs, sur la durée du contrat de location en prenant en compte les hypothèses de renouvellement des baux ou de résiliation anticipée si ces options sont raisonnablement certaines d'être exercées.

En règle générale, le taux implicite étant difficilement déterminable, c'est le taux d'endettement marginal du preneur qui est utilisé pour le calcul de l'actualisation de la dette locative.

Ultérieurement, le droit d'utilisation est amorti sur la durée attendue de location. La dette est, quant à elle, évaluée au coût amorti ; c'est-à-dire augmentée des intérêts calculés comptabilisés en résultat financier, et réduite du montant des loyers versés.

Le Groupe a choisi d'appliquer les exemptions de comptabilisation permises par la norme : les contrats ayant une durée inférieure ou égale à 12 mois ou portant sur des biens dont la valeur à neuf individuelle est inférieure à 5 000 dollars ne sont pas comptabilisés au bilan. En conséquence, les loyers afférents à ces contrats sont enregistrés au compte de résultat de manière linéaire sur la durée de location.

Si le Groupe réalise une opération de cession-bail - consistant à vendre un bien à un tiers pour le reprendre en location en tant que preneur - qualifiée de vente au sens de la norme IFRS 15, l'actif au titre du droit d'utilisation consécutif au bail est évalué sur la base de la valeur comptable antérieure du bien, à laquelle s'applique le ratio représentant la proportion du droit d'utilisation conservée par le Groupe. De même, le produit de cession résultant de la vente du bien par le Groupe se rapporte uniquement à la proportion du droit d'utilisation effectivement cédée au tiers. La dette locative n'est quant à elle ajustée que si les conditions de vente ou de prise à bail ne reflètent pas les valeurs de marché.

### *Immobilisations et amortissements*

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles ont une durée d'utilité définie et sont comptabilisées à leur coût, déduction faite des amortissements. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur les principales durées d'utilité suivantes :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Immeubles : 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions: 5 à 10 ans
- Matériels de transport : 3 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

### *Autres immobilisations financières*

Les autres immobilisations financières recouvrent principalement :

- Les titres de participation non consolidés ; ces titres sont qualifiés de « disponibles à la vente » et sont évalués à leur juste valeur.
- Les dépôts de garantie, comptabilisés à leur coût historique.

### *Décomptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles*

Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (résultat de la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de sa sortie.

### *Dépréciation des actifs non courants*

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté. Dans le cas du Groupe ces actifs correspondent essentiellement aux écarts d'acquisition.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par rapport à des flux futurs nets de trésorerie actualisés.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable d'une UGT. En l'absence de valeur de marché, la valeur recouvrable d'une UGT correspond à sa valeur d'utilité après impôts, calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés basés sur des prévisions revues par la direction.

Lorsqu'une UGT contient un goodwill, la perte de valeur réduit en général en priorité le goodwill, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres actifs de l'UGT.

Toutefois, dans certains cas, l'apparition de facteurs de pertes de valeurs propres à certains actifs (liés à des facteurs internes ou à des événements ou décisions remettant en cause la poursuite d'exploitation d'un site par exemple) peut être de nature

à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs indépendamment de l'UGT à laquelle ils étaient jusque-là rattachés.

Pour les actifs non courants (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

### *Clients - Travaux en cours et chiffres d'affaires*

Les Travaux en-cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des travaux en cours, et donc des produits liés aux prestations de service rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes. Les Travaux en cours sont regroupés, pour la présentation des comptes, avec les Créances clients.

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des services rendus au cours de l'exercice au titre des missions confiées par les clients. Il comprend les sommes reçues ou à recevoir en contrepartie de services rendus auprès de clients, sous déduction des frais accessoires aux prestations (notamment transport et hébergement), après prise en compte de la variation des travaux en cours.

### *Créances et dettes*

Lors de la comptabilisation initiale, les créances et dettes en euros sont mesurées à leur juste valeur. La juste valeur à la date de comptabilisation

initiale est normalement le prix de la transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie versée.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable d'une créance est inférieure à sa valeur comptable. Les créances douteuses, en particulier liées à la défaillance financière d'un client, sont provisionnées à 100 % de leur montant hors taxes sauf exception dûment justifiée dans l'annexe. Les risques sur les créances litigieuses sont appréciés en fonction des faits ou éléments de procédure connus à la date d'arrêté des comptes.

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont des valeurs mobilières de placement répondant aux critères de la norme IAS7, à savoir des placements à court terme aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Les valeurs mobilières telles que définies supra sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition puis évaluées à leur juste valeur ; s'agissant de valeurs cotées, la juste valeur correspond au cours de marché à la date d'arrêté des comptes. La variation de juste valeur est comptabilisée au compte de résultat dans les « Charges et produits financiers » ; les produits ou charges nets résultant de la cession de ces valeurs mobilières sont également comptabilisés dans cette rubrique.

Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan dans la rubrique « Emprunts et concours bancaires ».

***Impôts différés***

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur est estimée suffisante pour permettre l'imputation des différences temporelles.

***Provisions pour risques et charges***

Cette rubrique recouvre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par le Groupe. Les principales provisions concernées sont les suivantes :

- les provisions pour litiges prud'homaux,
- les provisions pour mise à jour des dossiers juridiques,
- les provisions pour temps à passer en cas de contrôles H3C.

***Avantages du personnel***

Le coût des départs à la retraite est provisionné pour les obligations restant à courir. Il est estimé pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants, étant

précisé qu'il a été modifié la date de départ :

- Mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire),
- Calcul de l'indemnité selon la convention collective des experts comptables,
- âge de départ supposé 64 ans,
- taux d'actualisation 4,10 %,
- taux de charge 45 %,
- turn over : 20% jusqu'à 20 ans, /15% de 21 à 25 ans, 12% de 26 à 30 ans, 10% de 30 à 35 ans, 8% de 36 à 40 ans, 5% de 40 à 50 ans, 2% de 51 à 60 ans, 1% au-delà,
- taux de revalorisation des bases de calcul 2 %,
- table de mortalité 2003-2005.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice précédent étaient les suivants :

- Mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire),
- Calcul de l'indemnité selon la convention collective des experts comptables,
- âge de départ supposé 62 ans,
- taux d'actualisation 3,70 %,
- taux de charge 45 %,
- turn over : 20% jusqu'à 20 ans, 15% de 21 à 25 ans, 12% de 26 à 30 ans, 10% de 30 à 35 ans, 8% de 36 à 40 ans, 5% de 40 à 50 ans, 2% de 51 à 60 ans, 1% au-delà,
- taux de revalorisation des bases de calcul 2 %,
- table de mortalité 2003-2005.

Les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

### *Actualisation des créances, dettes et provisions*

Le Groupe n'ayant aucune créance ou dette significative avec différé de paiement important sans intérêt, il n'y a pas lieu de procéder à une actualisation de ces postes. La provision relative au coût des départs à la retraite et prestations assimilées est actualisée suivant la norme IAS19. Les autres provisions sont évaluées, de fait, en valeur actuelle. Conformément aux prescriptions des normes IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

### *Comptes courants d'associés*

L'effort de financement des associés dans le groupe est regroupé dans la rubrique comptes courants d'associés au passif du bilan.

Ces comptes courants sont rémunérés au taux de 4,10 %.

### *Passifs courants et non courants*

Les passifs courants comprennent notamment :

- Les dettes financières pour la fraction inférieure à un an,
- Les avances et acomptes reçus sur commandes,
- Les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les dettes sur immobilisations, les autres dettes et les produits constatés d'avance. Lorsque ces dettes ont une échéance supérieure à un an, elles sont classées en autres passifs non courants.

### *Coût de l'endettement financier*

Le coût de l'endettement financier comprend :

- Les produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie;
- Le résultat de cessions des équivalents de trésorerie,
- Les charges d'intérêts sur opérations de financement.

### *Instruments dérivés*

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (swaps et caps) pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêt qui découle de sa politique de financement à taux variable. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur, qui est déterminée par application de modèles de valorisation intégrant des paramètres de marché à la date de clôture.

Ces instruments dérivés sont qualifiés comptablement d'instruments de couverture si le dérivé est éligible en tant qu'instrument de couverture et si les relations de couverture sont documentées conformément aux principes de la norme IFRS 9 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat financier de l'exercice.

Les profits ou pertes résultant des variations de juste valeur de ces instruments financiers dérivés souscrits par le Groupe et non qualifiés d'instruments de couverture sont

comptabilisés directement dans le résultat financier de l'exercice.

Le groupe considère que les dérivés qui satisfont aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture. Dans ce cadre, les variations nettes d'IS de juste valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres.

### *Résultat par action*

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe, par la moyenne pondérée prorata temporis du nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des actions détenues en autocontrôle, en respect de la norme IAS 33.

### *Classement comptable du crédit d'impôt recherche*

Les crédits d'impôt recherche du Groupe sont constatés au sein du résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt, s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en moins des actifs immobilisés et sont repris au compte de résultat au rythme des amortissements futurs des actifs concernés.

### *Communiqué CNC du 14 janvier 2010*

En date du 14 janvier 2010, le Conseil National de la Comptabilité a publié un communiqué relatif au traitement comptable de la contribution économique territoriale (CET) introduite en France par la Loi de Finances 2010 du 31 décembre 2009 réformant la Taxe Professionnelle. Le communiqué précise que la CET inclut une composante assise sur la valeur ajoutée (CVAE) et que le manque de précision de la norme IAS 12 et des délibérations de l'IFRIC ne permet pas de la qualifier d'impôt sur le résultat ou de charge d'exploitation. Le communiqué demande aux entreprises de justifier en annexe aux comptes consolidés le traitement comptable retenu et le montant des impôts différés provisionnés par le résultat au cas où l'entreprise retiendrait la qualification d'impôts sur le résultat.

Le groupe BDO France a décidé de ne pas qualifier la CVAE en impôt sur le résultat. A ce titre, la CVAE est positionnée sur la ligne impôts et taxes dans le Compte de résultat.

## NOTE 3

## Périmètre de Consolidation

Société consolidante	30 sept.2023			30 sept.2022		
	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Controle	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Controle
BDO France		Top	Top		Top	Top
<b>Sociétés opérationnelles</b>						
BDO IDF		99,97	99,97		99,97	99,97
ELLIPCE		99,88	99,90		99,88	99,90
BDO LES ULIS		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO FS		99,97	100,00		99,97	100,00
BDO ES&RH		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO RH		100,00	100,00	Acquisition de 30 % des titres au cours de l'exercice	100,00	100,00
BDO TALENT MANAGEMENT (3)		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT ADVISORY		99,48	99,48		99,48	99,48
BDO CI		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO CASH MANAGEMENT		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS ECN		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS ENTREPRISE		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT PME		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO RESSOURCES (4)	Ex PEREGRYNE	100,00	100,00	Acquisition 05/2022	100,00	100,00
JUNE & ASSOCIES	Acquisition 08/2023	100,00	100,00			
JUNE PARTNERS	Acquisition 08/2023	100,00	100,00			
JUNE INVESTISSEMENT	Acquisition 08/2023	100,00	100,00			
INTERVENTION ETUDE ET NEGOCIATION	Acquisition 08/2023	100,00	100,00			
AIRPAJE	Acquisition 06/2023	100,00	100,00			
AIRPAJE ADVISORY	Acquisition 06/2023	100,00	100,00			
BDO MEDITERRANNEE		99,89	99,89		99,89	99,89
BDO REAL ESTATE	Absorbée par BDO Méditerranée				59,00	59,00
BDO MARSEILLE	Absorbée par BDO Méditerranée				100,00	100,00
BDO AUDIT SUD EST		100,00	100,00	Acquisition 03/2022	100,00	100,00
BDO ATLANTIQUE (Holding)		99,95	99,95		99,95	99,95
BDO LES HERBIERS		99,77	99,82		99,77	99,82
BDO SAINT GILLES CROIX DE VIE		99,93	99,98		99,93	99,98
BDO FONTENAY LE COMTE		99,75	99,80		99,75	99,80
BDO LA ROCHE		99,74	99,79		99,74	99,79
BDO NANTES		99,92	99,97		99,92	99,97
BDO RENNES		99,71	99,76		99,71	99,76
ECCELIA		88,84	88,84		88,84	88,84
BDO STRATEGIE ET PERFORMANCE		99,95	100,00		99,95	100,00
BDO INNOVATION	Absorbée par BDO Economie & Performance				99,95	100,00
BDO ECONOMIE & PERFORMANCE		100,00	100,00	Acquisition 02/2022	100,00	100,00
BDO ANGERS		100,00	100,00	Acquisition 10/2021	100,00	100,00
BDO RHONES ALPES		100,00	100,00		100,00	100,00
BGI		100,00	100,00		100,00	100,00
ECCELIA PATRIMOINE		51,00	51,00		51,00	51,00
ELLIPCE SUD EST		99,97	100,00		99,97	100,00
SCI ANNESO (1)			100,00			100,00
SCI BRISSO (1)			100,00			100,00
BDO GUYANE		99,99	99,99		99,99	99,99
BDO LYON AUDIT		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO ALBERTVILLE	Absorbée par BDO Rhône Alpes				100,00	100,00
BDO ALBERTVILLE 2	Absorbée par BDO Rhône Alpes				100,00	100,00
BGA 974		99,99	99,99		99,99	99,99
BMP PROGELINK		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO INTERPROFESIONNEL		99,60	99,60		99,60	99,60
BDO AVOCATS (2)		48,80	49,00		48,80	49,00
BDO AVOCATS ATLANTIQUE (2)		24,88	51,00		24,88	51,00
BDO AVOCATS LYON (2)		48,80	100,00	Acquisition 03/2022	48,80	100,00
BDO BIPE ADVISORY		100,00	100,00		100,00	100,00

- (1) Les SCI sont démembrées et le groupe les contrôle et en appréhende les résultats mais pas les réserves
- (2) Le mode de gestion et de dépendance de BDO AVOCATS et de BDO AVOCATS ATLANTIQUE permettent de conclure que le groupe BDO France a le contrôle

de ces filiales. Dans ce cadre, ces sociétés sont intégrées selon le mode d'intégration globale.

(3) La société BDO France détient 60 % du capital de BDO TALENT MANAGEMENT. BDO France s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de BDO TALENT MANAGEMENT lors de la sortie des associés personnes physiques de BDO TALENT MANAGEMENT.

(4) La société BDO France détient 70 % du capital de BDO PEREGRYNE. BDO France s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de BDO PEREGRYNE lors de la sortie des associés personnes physiques de BDO PEREGRYNE.

Au 30 septembre 2023, toutes les sociétés du groupe sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale.

### **Démembrement de titres - Usufruit**

L'usufruit des parts sociales des SCI BRISSO et ANNESO a été cédé temporairement à la société BDO Rhône Alpes. Les normes IFRS ne traitent pas du cas spécifique de l'usufruit. Il y a donc lieu pour déterminer le traitement à appliquer, de se référer aux règles générales de définition, de comptabilisation et d'évaluation des actifs. Suite au déménagement du site de Valence, l'usufruit des titres de la société VALSO a été cédé au cours de l'exercice précédent.

Les droits de vote à prendre en compte pour apprécier l'existence d'un contrôle de droit de l'entreprise consolidante sur une autre entreprise sont les droits de vote détenus en assemblée générale ordinaire de cette entreprise et non ceux détenus en assemblée générale extraordinaire. (bull. CNCC n° 117, mars 2000).

Il résulte de ce principe général que les titres démembrés sont consolidés par l'usufruitier et non par le nu-propiétaire. En effet, les droits de vote en AGO appartiennent à l'usufruitier, alors que les droits de vote en AGE appartiennent au nu-propiétaire, sauf clause contraire des statuts (L225-110 du code de commerce).

Pour la répartition des capitaux propres et du résultat d'une entreprise détenue en partie en usufruit, la règle générale est que les dividendes portant sur le résultat de l'exercice reviennent à l'usufruitier alors que les sommes distribuées sur les réserves sont attribuées au nu-propiétaire (L225-110 al 1 du code de commerce).

Ainsi :

- Le résultat appartient à l'usufruitier (groupe)
- Les réserves appartiennent au nu-propiétaire (actionnaires minoritaires)

Le groupe détient également des titres souscrits auprès des banques mutualistes pour un montant de 6 K€ et figure en titres de participations non consolidés

Les acquisitions de l'exercice ont eu les conséquences suivantes sur l'évolution du périmètre :

ACTIF En milliers d'€uros	Note	30 sept.2023	30 sept.2022	Variation de	Ouverture	Variation
		Net	Net	périmètre, swap et sorie		
<b>Actifs non courants</b>						
Goodwill et relations clientèles	5	91 174	66 850	25 868	92 719	-1 544
Droits d'utilisation	4	28 493	25 040	0	25 040	3 453
Immobilisations incorporelles	5	2 842	95	41	136	2 706
Immobilisations corporelles	6	9 936	8 139	223	8 362	1 574
Immobilisations financières	7	5 892	2 463	3 197	5 660	232
Sociétés mises en équivalence		0	0	0	0	0
Autres actifs à long terme	8	0	0		0	0
Impôts différés actif	19	1 038	1 378	-438	940	97
<b>TOTAL ACTIFS NONS COURANTS</b>		<b>139 375</b>	<b>103 966</b>	<b>28 891</b>	<b>132 857</b>	<b>6 519</b>
<b>Actifs courants</b>						
Stocks	8	25	8	0	8	16
Clients et autres débiteurs	8	63 134	51 686	5 386	57 071	6 062
Créances d'impôt	8	2 748	2 263	114	2 376	372
Autres actifs courants	8	12 174	17 597	2 273	19 871	-7 696
Valeurs mobilières	9	4 593	4 247		4 247	346
Disponibilités	5.2	47 582	44 867	-20 787	24 080	23 502
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>130 256</b>	<b>120 668</b>	<b>-13 015</b>	<b>107 653</b>	<b>22 603</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>269 631</b>	<b>224 635</b>	<b>15 876</b>	<b>240 510</b>	<b>29 121</b>
<b>PASSIF En milliers d'€uros</b>						
PASSIF En milliers d'€uros	Note	30 sept.2023	30 sept.2022	Variation de	Ouverture	Variation
				périmètre, swap et sorie		
Capitaux propres - part du groupe	10	23 408	17 533	2 044	19 577	3 831
Participations ne donnant pas le contrôle	10	2 037	2 067	-253	1 815	222
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>25 445</b>	<b>19 600</b>	<b>1 792</b>	<b>21 392</b>	<b>4 053</b>
<b>COMPTES COURANTS D'ASSOCIES</b>	12	<b>26 968</b>	<b>19 301</b>	<b>809</b>	<b>20 110</b>	<b>6 858</b>
<b>Passifs non courants</b>						
Provision impôts différés conso.	19	0	0	0	0	0
Provision pour risques & charges	11	5 726	4 078	1 485	5 562	163
Autres passifs non courants	12	9 399	10 454	0	10 454	-1 055
Emprunts auprès établ. de crédit à plus d'un an	4	67 448	53 212	1 727	54 939	12 510
Emprunts non courants IFRS 16 (1)	12	23 285	20 072	0	20 072	3 213
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>105 858</b>	<b>87 816</b>	<b>3 212</b>	<b>91 027</b>	<b>14 831</b>
<b>Passifs courants</b>						
Emprunts auprès établ. de crédit à moins d'un an	12	16 884	10 681	1 590	12 271	4 612
Emprunts courants IFRS 16 (1)	4	5 978	5 635	0	5 635	343
Fournisseurs	13	20 448	17 415	2 633	20 048	400
Fournisseurs immobilisations	13	925	379	0	379	546
Autres passifs courants	13	47 952	45 566	5 334	50 899	-2 947
Dettes d'impôts	13	165	297	147	445	-280
Produits constatés d'avance	13	19 008	17 944	360	18 304	704
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>111 360</b>	<b>97 917</b>	<b>10 064</b>	<b>107 981</b>	<b>3 379</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>269 631</b>	<b>224 635</b>	<b>15 876</b>	<b>240 510</b>	<b>29 121</b>

Sur une période de 12 mois pour l'ensemble des sociétés du groupe le compte de résultat consolidé de BDO France aurait été le suivant :

En milliers d'euros	30 sept. 2023	30 sept. 2022	Variation
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>217 441</b>	<b>182 459</b>	<b>34 982</b>
Charges opérationnelles	-49 803	-38 096	-11 707
Impôts, taxes et versements assimilés	-3 008	-2 834	-175
Charges de personnel	-140 197	-118 000	-22 197
Amortissements	-1 957	-1 928	-29
Amortissements Relations clientèles	-1 559	-2 288	729
Amortissements IFRS 16	-6 843	-5 742	-1 101
Dotations aux provisions nettes de reprises	-7	-1 027	1 020
Autres produits et charges opérationnels courants	447	92	355
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>14 513</b>	<b>12 636</b>	<b>1 877</b>
Produits financiers	417	9	408
Charges financières	-3 496	-2 226	-1 270
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-3 080</b>	<b>-2 217</b>	<b>-863</b>
Impôts sur les bénéfices	3 386	3 172	214
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0	0
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>	<b>8 047</b>	<b>7 247</b>	<b>801</b>

## NOTE 4

## IFRS 16

En milliers d'€uros	30/09/2022	Augmentation	Autres mouvements	Dotations	Correction ouverture	Variation de périmètre	Remb. / Sortie	30 sept. 2023
Valeur brute	41 350	11 096	-517				-1 445	50 483
Amortissements	-16 310		105	-6 365			580	-21 990
<b>Total actif</b>	<b>25 040</b>	<b>11 096</b>	<b>-412</b>	<b>-6 365</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-865</b>	<b>28 493</b>

En milliers d'€uros	30/09/2022	Augmentation	Autres mouvements	Affectation résultat	Correction ouverture	Résultat	Variation de périmètre	Remboursements	30 sept. 2023
Réserves	-580		2	-87					-665
Résultat de l'exercice	-87			87		-104			-104
Dettes non courantes	20 071	9 666	-6 453						23 284
Dettes courantes	5 635	1 430	6 039					-7 126	5 978
<b>Total Passif</b>	<b>25 040</b>	<b>11 096</b>	<b>-412</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-104</b>	<b>0</b>	<b>-7 126</b>	<b>28 493</b>
Loyers	6 178								6 933
Intérêts	-580								-698
Amortissements	-5 742								-6 365
Valeur nette comptable des contrats arrêtés	-2 884								-865
Autres produits opérationnels	2 942								891
<b>Total résultat</b>	<b>-87</b>								<b>-104</b>

## Retraitement des loyers

En milliers d'€uros	Total	Total
Loyers	6 178	6 933
Amortissements	-5 742	-6 365
Intérêts	-580	-698
<b>Effet résultat</b>	<b>-145</b>	<b>-130</b>

## Echéanciers des emprunts

En milliers d'€uros	Total	Total
Moins d'un an	5 635	5 978
Entre un et deux ans	4 854	5 399
Entre deux et trois ans	4 209	5 249
Entre trois et quatre ans	4 046	4 642
Entre quatre et cinq ans	4 046	1 863
Supérieur à cinq ans	2 917	6 131
<b>Total dettes</b>	<b>25 706</b>	<b>29 262</b>

Le taux d'actualisation retenu est de 2.62 % en 2023 et de 1.99 % sur les nouveaux contrats de 2022.

## NOTE 5

### Immobilisations incorporelles

En milliers d'€uros	Goodwill	Relations Clientèles	Autres	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>				
Au 30 septembre 2022	60 335	33 898	2 146	96 379
Acquisitions (1)	62		2 756	2 818
Cessions / sorties	-5		-396	-401
Autres mouvements	-47		-45	-92
Variation de périmètre	25 873		114	25 987
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>86 219</b>	<b>33 898</b>	<b>4 575</b>	<b>124 691</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>				
Au 30 septembre 2022	-218	-27 165	-2 052	-29 435
Amortissements		-1 559	-46	-1 606
Cessions			393	393
Autres mouvements			44	44
Variation de périmètre			-72	-72
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>-218</b>	<b>-28 724</b>	<b>-1 733</b>	<b>-30 675</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>				
Au 30 septembre 2022	60 118	6 732	95	66 945
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>86 001</b>	<b>5 173</b>	<b>2 842</b>	<b>94 016</b>

Les autres actifs incorporels correspondent aux logiciels qui sont amortis sur 4 à 5 ans sur une base linéaire.

La variation de périmètre des goodwill et des relations clientèles comprend :

- JUNE: 21 542 K€
- AIRPAJE : 4 332 K€

Les écarts d'acquisition 2023 ont été déterminés et répartis de la manière suivante :

En milliers d'€uros	June	Airpaje	Acquisition des titres des minoritaires	Variation crédits vendeurs	Total
Situation nette d'ouverture corrigée	606	706			1 312
Pourcentage acquis	100%	100%			
<b>Capitaux propres acquis</b>	<b>606</b>	<b>706</b>		<b>0</b>	<b>1 312</b>
Valeur d'acquisition	22 148	5 038		0	27 186
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>21 542</b>	<b>4 332</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25 874</b>
Goodwill	21 542	4 332			25 873
Relations clientèles					0
<b>Total affectations</b>	<b>21 542</b>	<b>4 332</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25 873</b>
<b>Engagements de rachat et crédit vendeur</b>					<b>0</b>
Paiements	22 148	5 038	593	0	27 779
Variation crédits vendeurs				-860	-860
<b>Décaissements</b>	<b>22 148</b>	<b>5 038</b>	<b>593</b>	<b>-859</b>	<b>26 919</b>
<b>Trésorerie nette acquise</b>	<b>4 773</b>	<b>1 625</b>			<b>6 398</b>
<b>Trésorerie nette sur acquisitions de filiales</b>	<b>-17 375</b>	<b>-3 413</b>	<b>-593</b>	<b>859</b>	<b>-20 521</b>
<b>Trésorerie nette bilan d'ouverture</b>	<b>-17 375</b>	<b>-3 413</b>		<b>859</b>	<b>-20 521</b>

Au 30 septembre 2023, les goodwill et les relations clientèles se décomposent de :

En milliers d'€uros	Goodwill	Relations clientèles	Total 30/09/2023	Total 30/09/2022
Ile de France	28 619	12 481	41 101	41 101
Advisory	30 524		30 524	4 651
Rhône Alpes	6 962	7 443	14 405	14 395
PACA	854	3 030	3 884	3 884
Atlantique	19 259	10 944	30 203	30 203
<b>Total brut</b>	<b>86 219</b>	<b>33 898</b>	<b>120 116</b>	<b>94 233</b>
Ile de France	218	10 547	10 765	10 181
Rhône Alpes		7 245	7 245	6 744
PACA		2 003	2 003	1 780
Atlantique		8 929	8 929	8 679
<b>Total dépréciations et amortissements</b>	<b>218</b>	<b>28 724</b>	<b>28 942</b>	<b>27 383</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>86 001</b>	<b>5 173</b>	<b>91 174</b>	<b>66 850</b>

## NOTE 6

## Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Autres immob. corporelles	Immob. en-cours et acomptes	Montant
<b>VALEUR BRUTE</b>					
Au 30 septembre 2022	474	3 906	16 919	817	22 116
Acquisitions (1)		23	2 650	949	3 622
Sorties		-14	-842		-856
Autres mouvements		176	924	-1 275	-176
Variation de périmètre			1 219		1 219
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>474</b>	<b>4 090</b>	<b>20 870</b>	<b>491</b>	<b>25 925</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>					
Au 30 septembre 2022		-2 306	-11 670		-13 976
Amortissements		-121	-1 789		-1 911
Sorties		14	705		719
Autres mouvements			176		176
Variation de périmètre			-996		-996
<b>Au 30 septembre 2023</b>		<b>-2 414</b>	<b>-13 576</b>		<b>-15 989</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>					
Au 30 septembre 2022	474	1 599	5 249	817	8 139
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>474</b>	<b>1 677</b>	<b>7 295</b>	<b>491</b>	<b>9 936</b>

## NOTE 7

### Autres actifs non courants

En milliers d'€uros	Autres titres	Produits dérivés	Dépôts de garantie	Total
Au 30 septembre 2022	6		2 457	2 464
Augmentation			314	314
Diminution	0		-83	-83
Variation juste valeur		-397		-397
Correction ouverture		2 942		2 942
Variation de périmètre			652	652
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>6</b>	<b>2 545</b>	<b>3 341</b>	<b>5 892</b>

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (Swaps) pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêts.

Au titre de la dette syndiquée, les couvertures correspondent à des Swaps mis en place en 2022.

Les swaps de taux négociés avec nos banques ont pour objet de couvrir les emprunts syndiqués négociés dans le cadre des financements des croissances externes et des rachats d'actions auprès de nos actionnaires.

## NOTE 8

### Créances

En milliers d'€uros	Stocks	Clients et en-cours	Créances d'impôt	Créances fiscales	Créances sociales	Autres créances	Total
Au 30 septembre 2022	8	51 686	2 263	4 269	193	13 135	71 554
Variation	16	6 088	372	-318	8	-7 386	-1 220
Reclassement		-25				0	-25
Variation de périmètre		5 386	114	837	43	1 393	7 772
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>25</b>	<b>63 134</b>	<b>2 748</b>	<b>4 787</b>	<b>245</b>	<b>7 142</b>	<b>78 081</b>

Toutes les créances sont à moins d'un an.

## NOTE 9

### Disponibilités

En milliers d'€uros	VMP	Comptes courants bancaires	Total	Découverts	Trésorerie nette
Au 30 septembre 2022	4 247	44 867	49 114	-27	49 087
Variation	346	2 715	3 061	-99	2 962
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>4 593</b>	<b>47 582</b>	<b>52 175</b>	<b>-126</b>	<b>52 049</b>

## NOTE 10

### Capitaux propres

Le capital social de BDO FRANCE s'élève à 2 738 K€ qui est composé de 253 649 actions de valeur nominale de 10,80 €.

Les capitaux propres se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2022	Affectation de résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes	Augmentation et réduction de capital	Variation de périmètre et autres mouvements	30 sept. 2023
Capital social	2 810				-71		2 738
Primes d'émission et de fusion	785				-376		409
<b>Capital social et primes</b>	<b>3 595</b>	<b>0</b>			<b>-448</b>	<b>0</b>	<b>3 147</b>
Réserve légale	282	0				0	282
Autres réserves	17 102	0		-882		0	16 220
Réserves consolidés	-10 236	6 790			-229	1 452	-2 223
Résultat	6 790	-6 790	5 982				5 982
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>17 533</b>	<b>0</b>	<b>5 982</b>	<b>-882</b>	<b>-677</b>	<b>1 452</b>	<b>23 408</b>
Résultat des minoritaires	584	-584	341	0			341
Réserves des minoritaires	1 484	584		-120		-253	1 696
Participations ne donnant pas le contrôle	2 068	0	341	-120	0	-253	2 037
<b>Capitaux propres</b>	<b>19 600</b>	<b>0</b>	<b>6 323</b>	<b>-1 002</b>	<b>-677</b>	<b>1 200</b>	<b>25 445</b>

Le Groupe gère son capital, dans le cadre des autorisations qui lui sont conférées par les assemblées, avec pour objectif l'optimisation de la rentabilité et du risque du capital investi par ses actionnaires, l'adéquation et la maîtrise des moyens financiers nécessaires à son développement à moyen terme.

Le principal paramètre de cette gestion est le maintien d'une qualité de crédit de bon niveau, lui permettant de disposer d'un accès aux marchés financiers à un coût optimisé et de disposer d'une flexibilité financière suffisante pour être à même d'assurer son développement.

Par ailleurs, le Groupe apprécie la pertinence de ses projets d'acquisition ou d'investissement non seulement sur la base de leur intérêt stratégique mais également de leur profil financier, et organise leur financement en tenant compte des paramètres indiqués précédemment et des éventuelles opportunités et contraintes existant sur les marchés de la dette et des capitaux.

## NOTE 11

### Provisions

En milliers d'€uros	30 sept.2022	Variations de périmètre	Sortie	Dotations	Reprises	30 sept.2023
Provisions pour risques et charges (1)	1 148	102		1 126	-965	1 411
Indemnités départ en retraite	2 930	1 228	155	192	-190	4 315
<b>Total provisions au passif</b>	<b>4 078</b>	<b>1 330</b>	<b>155</b>	<b>1 318</b>	<b>-1 155</b>	<b>5 726</b>
Provisions clients et autres créances	7 225	914		3 486	-4 091	7 533
Provisions sur débiteurs divers						
<b>Total provisions à l'actif</b>	<b>7 225</b>	<b>914</b>		<b>3 486</b>	<b>-4 091</b>	<b>7 533</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 302</b>	<b>2 244</b>	<b>155</b>	<b>4 804</b>	<b>-5 246</b>	<b>13 259</b>

(1) Cette rubrique recouvre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par le Groupe. Les principales provisions concernées sont les suivantes :

- les provisions pour litiges prud'homaux,
- les provisions pour mise à jour des dossiers juridiques,
- les provisions pour temps à passer en cas de contrôles H3C.

## NOTE 12

## Dettes financières et autres passifs non courants

En milliers d'euros	30 sept. 2022	Variation Périimètre	Autres mouvements	Variation	30 sept. 2023
Comptes courant associés	19 301	809		6 858	26 968
Engagements de rachat et crédits vendeurs	10 056			-1 463	8 593
Autres dettes à plus d'un an	118			422	540
Participation des salariés	280			-14	266
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>10 454</b>			<b>-1 055</b>	<b>9 399</b>
Préfinancement du CICE					
Emprunts bancaires + 1 an (1)	53 212	1 727	-4 900	17 410	67 448
<b>Emprunts bancaires + 1 an (1)</b>	<b>53 212</b>	<b>1 727</b>	<b>-4 900</b>	<b>17 410</b>	<b>67 448</b>
Concours bancaires	27			99	126
Préfinancement du CICE					
Emprunts bancaires (1)	10 645	1 590	4 900	-404	16 731
ICNE	9			17	27
<b>Dettes financières à moins d'un an</b>	<b>10 681</b>	<b>1 590</b>	<b>4 900</b>	<b>-288</b>	<b>16 884</b>
<b>TOTAL</b>	<b>93 649</b>	<b>4 125</b>		<b>22 925</b>	<b>120 699</b>
Participation des salariés	280			-14	266
Emprunts bancaires (1)	63 857	3 317		17 006	84 180
ICNE	9			17	27
<b>Total dettes financières</b>	<b>64 146</b>	<b>3 317</b>		<b>17 009</b>	<b>84 473</b>

(1) L'échéancier est le suivant au 30 septembre 2023 :

- -1 an : 16 731 K€
- Entre 1 et 2 ans : 16 892 K€
- Entre 2 et 3 ans : 16 758 K€
- Entre 3 et 4 ans : 15 913 K€
- Entre 4 et 5 ans : 10 708 K€
- Plus de 5 ans : 7 178 K€
- **Total :** 84 180 K€

Les engagements de rachat et crédits vendeurs comprennent notamment :

- Les engagements de rachat des titres BDO TALENT MANANGEMENT pour un montant de 989 K€
- Associés sortants 975 K€
- Les engagements de rachat des titres BDO PEREGRYNE pour un montant de 5 889 K€
- Les engagements de rachat des titres HEKLA pour un montant de 417 K€.
- Complément de prix des titres de June pour un montant de 321 K€.

## NOTE 13

### Dettes

En milliers d'€uros	30 sept.2022	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2023
Fournisseurs	17 415	2 633		400	20 448
Avances et acomptes reçus / com.	478	100		-412	167
Dettes sociales	21 675	2 869		2 423	26 968
Dettes fiscales hors IS	13 303	2 234	-4	-159	15 374
Impôts sur les sociétés	297	147		-280	165
Dettes diverses	10 109	130		-4 795	5 444
Produits constatés d'avance	17 944	360		704	19 008
<b>TOTAL</b>	<b>81 222</b>	<b>8 474</b>	<b>-4</b>	<b>-2 118</b>	<b>87 574</b>

Toutes les dettes sont à moins d'un an. Les dettes à plus d'un an ont été classées en autres passifs non courants :

En milliers d'€uros	30 sept.2022	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2023
Fournisseurs					
Avances et acomptes reçus / com.					
Dettes sociales					
Dettes fiscales hors IS	118			422	540
Impôts sur les sociétés					
Dettes diverses					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL</b>	<b>118</b>			<b>422</b>	<b>540</b>

En milliers d'€uros	30 sept.2022	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2023
Fournisseurs immobilisations immos corp.	15	0	0	8	22
Crédit vendeur	364			539	903
<b>TOTAL</b>	<b>379</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>546</b>	<b>925</b>

Le poste crédit vendeur est composé de dettes et complément de prix sur les titres Airpaje. Cette dette sera intégrée en compte courant au moment où les cédants deviendront actionnaires de BDO France.

## NOTE 14

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se ventile comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2023	30 sept. 2022	Variation
Expertise comptable et sociale	106 407	100 310	6 096
Conseil et autres	57 191	47 918	9 273
Audit légal et contractuel	33 095	29 502	3 593
<b>Total</b>	<b>196 693</b>	<b>177 730</b>	<b>18 962</b>

## NOTE 15

### Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2023	Rétraitement entrée 2023	30/09/2023 périmètre 2022	30/09/2022 proforma	Variation périmètre constant
Transfert de charges d'exploitation	-1 036	-27	-1 009	-296	-713
Achats de marchandises	685	0	685	599	86
Achats non stockés et fournitures	1 385	11	1 374	1 255	119
Sous-traitance	11 510	776	10 734	12 492	-1 758
Locations et charges locatives	1 277	41	1 236	1 642	-406
Entretiens et maintenance	8 057	72	7 986	6 766	1 220
Assurances	513	16	497	482	15
Honoraires	4 625	506	4 119	2 553	1 566
Relations publiques	2 758	7	2 751	1 876	874
Frais de déplacement	5 158	123	5 035	3 760	1 275
Téléphone et poste	1 130	0	1 130	1 158	-29
Services bancaires	303	23	280	288	-8
Créances irrécouvrables	678	0	678	759	-81
Autres charges	5 966	233	5 732	4 539	1 193
<b>Total</b>	<b>43 010</b>	<b>1 781</b>	<b>41 229</b>	<b>37 874</b>	<b>3 355</b>

La colonne retraitement entrée 2023 intègre la neutralisation des charges 2023 des sociétés acquises en 2023.

La colonne 30/09/2022 comprend les sociétés acquises en 2022 dont les charges ont été ramenées sur 12 mois.

## NOTE 16

### Charges de personnel

Les charges de personnel se ventilent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2023	Rétraitement entrée 2023	30/09/2023 périmètre 2022	30/09/2022 proforma	Variation périmètre constant
Salaires	96 866	1 291	95 575	87 925	7 649
Charges sociales	32 759	527	32 231	29 751	2 481
<b>Total</b>	<b>129 624</b>	<b>1 818</b>	<b>127 806</b>	<b>117 676</b>	<b>10 130</b>

Le crédit d'impôt recherche a été classé en réduction des charges sociales conformément à la norme IAS20.29.

## NOTE 17

### Autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'€uros	30 sept. 2023	30 sept. 2022
Cessions d'actifs	1 497	3 129
Cessions de titres consolidés	0	0
Valeur nette comptable des actifs cédés	-1 009	-3 137
Valeur nette comptable des titres cédés	-70	0
<b>Plus et moins values dans le TFT</b>	<b>418</b>	<b>-8</b>
Divers charges et produits de gestion courante	-100	63
<b>Total produits et charges courants</b>	<b>318</b>	<b>55</b>

Les cessions d'actifs et les valeurs nettes comptables des actifs cédés sont essentiellement issues de contrats IFRS16 qui ont été résiliés avant le terme.

## NOTE 18

### Résultat financier

Les produits financiers comprennent :

En milliers d'€uros	30 sept. 2023	30 sept. 2022	Variation
Plus-values sur les placements financiers	156	5	152
Reprises de provisions sur placements financiers			0
Autres produits financiers	190	5	186
<b>Total</b>	<b>347</b>	<b>9</b>	<b>337</b>

Les charges financières se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2023	30 sept. 2022	Variation
Intérêts sur emprunts	2 496	1 246	1 250
Moins value sur placements financiers	21	359	-338
Charges financières IFRS16	698	580	118
Autres charges financières	148	29	118
<b>Total</b>	<b>3 362</b>	<b>2 215</b>	<b>1 148</b>

## NOTE 19

### Impôts sur les sociétés et impôts différés

La charge d'impôts se ventile de la manière suivante :

Impôts sur les sociétés	30 sept. 2023	30 sept. 2022
Impôts sur les sociétés	2 911	3 579
Impôts différés	-102	-333
<b>TOTAL</b>	<b>2 809</b>	<b>3 247</b>

Preuve d'impôts	Résultat avant IS	IS	Résultat net
Résultat imposé au taux normal à 25 %	12 184	3 046	9 138
Résultat non fiscalisé	-1 493		-1 493
Amortissement des relations clientèles	-1 559		-1 559
Contribution sociale		62	-62
Crédits d'impôts		-299	299
<b>TOTAL</b>	<b>9 132</b>	<b>2 809</b>	<b>6 323</b>

#### Détail résultat non fiscalisé

TVS	-13
Amortissements ND	-107
CIR	-580
Régime société mère	-270
Mécénat	-599
Déficits non activés en impôts différés	233
Autres	-158
<b>TOTAL</b>	<b>-1 493</b>

Les impôts différés au bilan se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30 sept.2023	30 sept.2022	Résultat	Variation de périmètre et Sorie juste valeur	
Organic	0	0	0		
IDR	3 653	2 832	38	620	163
Déficits reportables	867	426	441		
Provisions réglementées	-633	-495	-138		
OPCVM			0		
Frais d'acquisition de titres	1 272	655	617		
Effort construction	18	20	-1		
Congés payés	253	220	33		
Participations	1 186	1 825	-639		
Provisions internes			0		
IFRS16	770	662	108		
Swap	-2 545			-2 545	
Juste valeur	-691	-634	-57		
<b>Total base</b>	<b>4 151</b>	<b>5 511</b>	<b>402</b>	<b>-1 925</b>	<b>163</b>
Taux d'impôt	25,00%	25,00%		25,00%	26,50%
<b>TOTAL</b>	<b>1 038</b>	<b>1 378</b>	<b>98</b>	<b>-481</b>	<b>43</b>

Au bilan en milliers d'euros	30 sept.2023	30 sept.2022	Variation
Actif	1 038	1 378	-341
Passif	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 038</b>	<b>1 378</b>	<b>-341</b>

## NOTE 20

### Résultat par action

Les résultats par action se présentent comme suit :

	30 sept.2023	30 sept.2022
Résultat net part du groupe K€	5 982	6 790
Nombre moyen d'actions	253 970	242 150
<b>Résultat net par action en €uro</b>	<b>23,55</b>	<b>28,04</b>

## NOTE 21

### Rémunération des membres du Directoire

La rémunération brute chargée des membres du Directoire s'élève à 2 946 K€ pour l'exercice 2022/2023.

## NOTE 22

### Commissaires aux comptes

En milliers d'euros	30 sept. 2023	30 sept. 2022
Arcade Audit	85	73
Bewiz	37	36
BECOUBE	5	10
AUDIT 01	3	3
Avalon Audit	25	19
Réseau In extenso	36	31
AFCI		2
A&A Audit Conseil Comptabilité	16	12
Orial	4	
Solis Nantes	8	6
<b>TOTAL</b>	<b>219</b>	<b>193</b>

## NOTE 23

### Effectifs

A la fin de l'exercice	30 sept. 2023	30 sept. 2022
Associés opérationnels	137	123
Personnel technique	1 453	1 250
Personnel administratif	212	235
<b>TOTAL</b>	<b>1 802</b>	<b>1 608</b>

## NOTE 24

### Engagements hors bilan

#### Cautions et nantissements

##### BDO Atlantique :

- Caution donnée au CIO pour garantir deux emprunts de BDO Rennes : 59 469 Euros

##### BDO France :

- Engagement à 1<sup>ère</sup> demande reçue de la BECM au profit des bailleurs successifs au titre du bâtiment occupé par BDO France au 43-47 Avenue Grande Armée 75116 PARIS à hauteur de 720 000€ pour toute la durée du bail soit au plus tard jusqu'au 28 Février 2028.
- Dans le cadre de la signature de l'emprunt syndiqué avec Banque Populaire, BNP, CIC, BECM et CMO, les garanties suivantes ont été accordées :
  - Nantissement 1 980 parts sociales BDO ESRH
  - Nantissement 214 555 actions BDO IDF
  - Nantissement 92 995 parts sociales de BDO PARIS AUDIT & ADVISORY
  - Nantissement 17 135 actions BDO RHONE ALPES
  - Nantissement 109 790 actions BDO ATLANTIQUE
  - Nantissement 159 099 048 actions BDO BIPE ADVISORY
  - Nantissement 393 actions BDO SOFTWARE
  - Nantissement 1 784 actions BDO ECONOMIE ET PERFORMANCE
  - Nantissement 990 actions BDO INTERPROFESSIONNEL
  - Nantissement 433 340 actions BDO JUNE & Associés

Le montant global des emprunts dus au 30 septembre 2023 couvert par ces nantissements s'élève à 72 092 K€

## NOTE 25

### Parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

## NOTE 26

### Evènements postérieurs

- Acquisition de 49 % des titres de BDO Avocats Atlantique pour un montant de 485 K€ en octobre 2023.



# BDO FRANCE

*SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE*

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

43-47 Avenue Grande Armée

75116 PARIS

R.C.S. Paris 500 492 004

**ARCADE AUDIT**  
19, rue du Général Foy  
75008 PARIS

**BEWIZ AUDIT**  
20, rue la Condamine  
75017 PARIS

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes consolidés

## Exercice clos le 30 septembre 2023

---

BDO FRANCE SAS  
Siège social : 43-47 Avenue Grande Armée  
75116 PARIS  
R.C.S. Paris 500 492 004

A l'Assemblée générale de la société BDO France,

### 1 ■ **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BDO France relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### 2 ■ **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **3■ Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **4■ Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du groupe du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **5■ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

## **6 ■ Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet

de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 19 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes,  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

BEWIZ AUDIT



Camille BOIVIN

ARCADE AUDIT



Jean-Marie IDELON-RITON

# Comptes consolidés au 30 septembre 2023

---

BDO FRANCE SAS  
Siège social : 43-47 Avenue Grande Armée  
75116 PARIS  
R.C.S. Paris 500 492 004

## ETAT SITUATION FINANCIERE

### ACTIF

En milliers d'€uros	Note	30 sept.2023 Net	30 sept.2022 Net
<b>Actifs non courants</b>			
Goodwill et relations clientèles	5	91 174	66 850
Droits d'utilisation - IFRS 16	4	28 493	25 040
Immobilisations incorporelles	5	2 842	95
Immobilisations corporelles	6	9 936	8 139
Immobilisations financières	7	5 892	2 464
Impôts différés actif	19	1 038	1 378
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>139 375</b>	<b>103 966</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	8	25	8
Clients et autres débiteurs	8	63 134	51 686
Créances d'impôt	8	2 748	2 263
Autres actifs courants	8	12 174	17 597
Valeurs mobilières	9	4 593	4 247
Disponibilités	9	47 582	44 867
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>130 256</b>	<b>120 668</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>269 631</b>	<b>224 635</b>

## ETAT SITUATION FINANCIERE

### PASSIF

En milliers d'€uros	Note	30 sept.2023	30 sept.2022
Capitaux propres - part du groupe	10	23 408	17 533
Participations ne donnant pas le contrôle	10	2 037	2 067
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>25 445</b>	<b>19 600</b>
<b>COMPTES COURANTS D'ASSOCIES</b>	12	<b>26 968</b>	<b>19 301</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provision impôts différés conso.	19		
Provision pour risques & charges	11	5 726	4 078
Autres passifs non courants	12	9 399	10 454
Emprunts auprès établ. de crédit à plus d'un an	12	67 448	53 212
Emprunts non courants IFRS 16	4	23 285	20 072
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>105 858</b>	<b>87 816</b>
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts auprès établ. de crédit à moins d'un an	12	16 884	10 681
Emprunts courants IFRS 16	4	5 978	5 635
Fournisseurs	13	20 448	17 415
Fournisseurs immobilisations / crédits vendeurs	13	925	379
Autres passifs courants	13	47 952	45 566
Dettes d'impôts	13	165	297
Produits constatés d'avance	13	19 008	17 944
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>111 360</b>	<b>97 917</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>269 631</b>	<b>224 635</b>

## COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'€uros	Note	30 sept. 2023	30 sept. 2022
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>14</b>	<b>196 693</b>	<b>177 730</b>
Charges opérationnelles	15	-43 010	-36 783
charges de personnel	16	-129 624	-114 698
Impôts, taxes et versements assimilés		-2 790	-2 762
Amortissements	5 et 6	-1 957	-1 768
Amortissements IFRS 16	4	-6 365	-5 742
Amortissements relations clientèles	5	-1 559	-2 271
Dotations aux provisions nettes de reprises	11	443	-935
Autres produits et charges opérationnels courants	17	318	55
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>12 148</b>	<b>12 825</b>
Produits financiers	18	347	9
Charges financières	18	-3 362	-2 215
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-3 015</b>	<b>-2 205</b>
Impôts sur les bénéfices	19	2 809	3 247
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		0	0
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGRES</b>		<b>6 323</b>	<b>7 373</b>
Résultat net part du Groupe		5 982	6 790
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		341	584
Nombre moyen d'actions	20	253 970	242 150
<b>Résultat net par action en €uros</b>	<b>20</b>	<b>23,55</b>	<b>28,04</b>
<b>Résultat net dilué par action en €uros</b>	<b>20</b>	<b>23,55</b>	<b>28,04</b>

## RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers d'€uros	Note	30 sept. 2023	30 sept. 2022
Résultat net des sociétés intégrées		6 323	7 373
Variation juste valeur du swap		-298	
Sorie		-114	371
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>5 912</b>	<b>7 745</b>
Résultat net part du Groupe		5 570	7 161
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		341	584

## FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'€uros	Note	30 sept. 2023	30 sept. 2022
<b>RESULTAT NET</b>	<b>CDR</b>	<b>6 323</b>	<b>7 374</b>
Quote-part dans résultat sociétés mises en équivalence			
Amortissements et provisions pour risques hors créances douteuses	(2)	3 679	4 733
Amortissements IFRS 16	4	6 365	5 742
Plus et moins values de cession	17	-418	8
Impôts différés	19	-102	-333
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>15 848</b>	<b>17 525</b>
Evolution des créances	8	1 220	-3 468
Evolution des dettes	13	-2 117	6 212
<b>Variation du Besoin en Fonds de Roulement</b>		<b>-897</b>	<b>2 744</b>
<b>FLUX ISSUS DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>		<b>14 951</b>	<b>20 269</b>
Acquisitions d'actifs	(1)	-6 432	-2 416
Cessions	17	1 497	3 129
Variations actifs financiers	7	-232	-189
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales	5	-20 523	-18 173
<b>FLUX ISSUS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-25 690</b>	<b>-17 650</b>
Evolution des Comptes courants d'associés	12	6 858	3 916
Augmentation / réduction de capital et apports	3	-2 461	679
Distribution de dividendes	10	-1 002	-932
Encaissements d'emprunts	12	28 602	25 605
Remboursement d'emprunts et dettes à plus d'un an	12	-11 171	-8 676
Remboursement d'emprunts IFRS16	4	-7 126	-8 540
<b>FLUX ISSUS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>13 701</b>	<b>12 052</b>
<b>TOTAL DES FLUX DE LA PERIODE</b>		<b>2 962</b>	<b>14 671</b>
TRESORERIE DISPONIBLE AU DEBUT DE PERIODE	9	49 087	34 417
TRESORERIE DISPONIBLE EN FIN DE PERIODE	9	52 049	49 087

(1) - Acquisition immobilisations incorporelles note 5 :	2 818 K€
- Acquisition immobilisations corporelles note 6 :	3 622 K€
- Variation fournisseurs immobilisations note 13 :	-8 K€
(2) - Amortissements immobilisations incorporelles note 5 :	1 606 K€
- Amortissements immobilisations corporelles note 6 :	1 911 K€
- Dotations aux provisions note 11 :	1 318 K€
- Reprises provisions note 11 :	-1 155 K€

(3) - Augmentation et réduction de capital note 10 :	-446 K€
- Variation actions propres note 10 :	-230 K€
- Variation crédit vendeur rachat d'actions note 12 :	-1 784 K€

## VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers d'euros	Part Groupe	Intérêts Minoritaires	Dont variation de capital Cash
<b>Capitaux propres au 30/09/2021</b>	<b>10 495</b>	<b>2 295</b>	<b>-36 629</b>
Resultat de l'exercice	6 790	584	
Augmentation de capital			0
Rachat de titres minoritaires	35	-701	
Actions propres	-624		-624
Augmentation de capital	1 302		1 302
Distributions de dividendes	-820	-111	
Sortie et autres mouvements	354	1	
<b>Capitaux propres au 30/09/2022</b>	<b>17 533</b>	<b>2 068</b>	<b>679</b>
Resultat de l'exercice	5 982	341	
Swap correction ouverture	2 207		
Swap variation juste valeur de l'exercice	-298		
Rachat de titres minoritaires	-341	-253	
Actions propres	-230		-230
Augmentation / Réduction de capital	-446		-446
Distributions de dividendes	-882	-120	
Sortie et autres mouvements	-116		
<b>Capitaux propres au 30/09/2023</b>	<b>23 407</b>	<b>2 037</b>	<b>-677</b>

## NOTE 1

### *Base de préparation*

En application du règlement n°1606/2002 du Conseil Européen, adopté le 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe BDO France sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) publiées par International Accounting Standards Board applicables au 30 septembre 2010, telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Le Groupe n'a pas opté pour l'application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations, dont l'application n'est pas obligatoire au 30 septembre 2023.

### *Evolution du référentiel comptable*

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 30 septembre 2023 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 30 septembre 2022 à l'exception des changements ci-après :

### *Nouvelles normes, mises à jour et interprétations publiées mais pas encore d'application obligatoire*

Les mises à jour de normes IFRS suivantes ne sont pas d'application obligatoire à la date de clôture et ne devraient pas avoir d'impact significatif pour le Groupe à leur date d'application :

**Normes, amendements et interprétations publiés, applicables par anticipation au 1er janvier 2022 et adoptés par l'Union Européenne :**

- Améliorations annuelles des normes cycle 2018-2020 Diverses dispositions ;
- Amendements à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises - Mise à jour de la référence au cadre conceptuel » ;
- Amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles - Comptabilisation des produits générés avant l'utilisation prévue » ;
- Amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels »

**Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB applicables au 1er janvier 2023 mais non encore adoptés par l'Union Européenne**

- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers - Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants » (1er janvier 2023) ;
- Amendements à IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » (1er janvier 2023) ;
- Amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat » (1er janvier 2023)
- IFRS 17 « Contrats d'assurance » (1er janvier 2023).

L'analyse détaillée de ces normes et amendements est en cours, mais il n'est pas attendu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

### *Périmètre de consolidation*

Les comptes consolidés incluent la société BDO France et ses filiales détenues directement et indirectement. La liste des filiales est communiquée en note 3 des Etats financiers consolidés.

### *Date d'arrêt des comptes*

Les comptes consolidés ont été élaborés sur la base des comptes sociaux de BDO France et de ses filiales, établis au 30 septembre 2023. Ces comptes consolidés couvrent une période de douze mois, à l'exception :

Sur 2023

- June et ses filiales (2 mois)
- Airpaje et Airpaje Advisory (4 mois)

Sur 2022 :

- HEKLA (9 mois)
- BDO AVOCATS LYON (7 mois)
- CBP & ASSOCIES (7 mois)
- ADOCIS (8 mois)
- PEREGRYNE (5 mois)

pour couvrir la période de leur date d'intégration dans le groupe au 30 septembre 2023.

Le plan comptable Groupe et les règles communes d'évaluation des différents postes des états financiers garantissent une homogénéité des informations.

### *Modalités retenues*

Les principaux ajustements et retraitements effectués sont les suivants :

- Les comptes réciproques du bilan et du compte de résultat sont éliminés.
- Les résultats sur cession ou apports intra-groupe sont éliminés.
- Les dividendes reçus des filiales consolidées sont neutralisés dans les résultats.
- L'incidence sur les comptes des écritures passées pour la seule application de la législation fiscale est éliminée.
- Les retraitements donnent lieu, le cas échéant, à un calcul d'impôt différé, société par société,
- Les impôts différés sont calculés société par société, pour :
  - Toutes les différences temporaires apparaissant entre le résultat comptable consolidé et le résultat fiscal,
  - Les retraitements de consolidation et l'élimination des opérations internes à l'ensemble consolidé.

## NOTE 2

### *Base de préparation des états financiers consolidés*

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation suivantes, prévues par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Les états financiers sont présentés en milliers d'€uros.

### *Classification des actifs et des passifs courants et non courants (IAS 1)*

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, hors impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles, constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, hors passifs d'impôts différés ou dans les douze mois suivant la date de clôture, constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

### *Ecart d'acquisition (IFRS3) - Goodwill et Relation clientèle*

Le goodwill a été déterminé comme la différence entre le prix d'acquisition des actions (y compris les engagements d'achats fermes, qui sont par ailleurs comptabilisés en autres passifs non courants, lorsque ceux-ci résultent de contrats fermes et irrévocables) et la juste valeur des actifs et dettes identifiés à la date d'acquisition.

La juste valeur des actifs inclue la valeur des contrats et mandats détenus par les sociétés. Elle est comptabilisée sous la rubrique "Relations clientèles" qui a été évaluée suivant les principes décrits ci-dessous.

Le Goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test annuel de dépréciation.

### *Actifs incorporels autres que le goodwill*

Les actifs incorporels sont inscrits à l'actif à leur juste valeur à la date d'acquisition et sont comptabilisés séparément du goodwill lorsque les deux conditions suivantes sont réunies.

- les actifs sont identifiables ;
- ils peuvent être détachés des autres actifs et peuvent être évalués séparément.

Les actifs incorporels incluent la Relation Clientèle. La relation clientèle inclue les mandats de commissariat aux comptes et le portefeuille de contrats clients. La juste valeur de la Relation Clientèle a été déterminée comme la valeur actuelle des cash flows attendus de ces contrats et mandats sur leur durée résiduelle respective. Le taux d'actualisation retenu est le taux de rendement attendu des capitaux propres. La relation Clientèle est amortie selon la méthode linéaire sur la durée de vie moyenne des contrats (9 ans pour les mandats de commissariats aux comptes et 12 ans pour les contrats d'expertise comptable).

Les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d'usage.

### *Contrats de location*

Il est appliqué la norme IFRS 16 sur les contrats de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour un certain temps, moyennant une contrepartie.

Les accords identifiés qui, bien que n'ayant pas la forme juridique d'un contrat de location, transfèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un actif ou d'un groupe d'actifs spécifiques au preneur du contrat, sont qualifiés de contrats de location au regard des dispositions de la norme IFRS 16.

Les contrats de location du Groupe en tant que preneur portent essentiellement sur des actifs immobiliers (tertiaires et logements), et pour une part mineure sur des véhicules de transport et divers matériels informatiques.

Selon la norme IFRS 16, lors de la mise à disposition d'un bien en location, celui-ci est comptabilisé au bilan du preneur, sous la forme d'un actif au titre du droit d'utilisation, en contrepartie d'une dette liée à l'obligation locative, présentée parmi les « Passifs financiers courants et non courants ».

Lors de la comptabilisation initiale d'un contrat, le droit d'usage et la dette de location sont évalués par actualisation des loyers futurs, sur la durée du contrat de location en prenant en compte les hypothèses de renouvellement des baux ou de résiliation anticipée si ces options sont raisonnablement certaines d'être exercées.

En règle générale, le taux implicite étant difficilement déterminable, c'est le taux d'endettement marginal du preneur qui est utilisé pour le calcul de l'actualisation de la dette locative.

Ultérieurement, le droit d'utilisation est amorti sur la durée attendue de location. La dette est, quant à elle, évaluée au coût amorti ; c'est-à-dire augmentée des intérêts calculés comptabilisés en résultat financier, et réduite du montant des loyers versés.

Le Groupe a choisi d'appliquer les exemptions de comptabilisation permises par la norme : les contrats ayant une durée inférieure ou égale à 12 mois ou portant sur des biens dont la valeur à neuf individuelle est inférieure à 5 000 dollars ne sont pas comptabilisés au bilan. En conséquence, les loyers afférents à ces contrats sont enregistrés au compte de résultat de manière linéaire sur la durée de location.

Si le Groupe réalise une opération de cession-bail - consistant à vendre un bien à un tiers pour le reprendre en location en tant que preneur - qualifiée de vente au sens de la norme IFRS 15, l'actif au titre du droit d'utilisation consécutif au bail est évalué sur la base de la valeur comptable antérieure du bien, à laquelle s'applique le ratio représentant la proportion du droit d'utilisation conservée par le Groupe. De même, le produit de cession résultant de la vente du bien par le Groupe se rapporte uniquement à la proportion du droit d'utilisation effectivement cédée au tiers. La dette locative n'est quant à elle ajustée que si les conditions de vente ou de prise à bail ne reflètent pas les valeurs de marché.

### *Immobilisations et amortissements*

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles ont une durée d'utilité définie et sont comptabilisées à leur coût, déduction faite des amortissements. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur les principales durées d'utilité suivantes :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Immeubles : 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions: 5 à 10 ans
- Matériels de transport : 3 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

### *Autres immobilisations financières*

Les autres immobilisations financières recouvrent principalement :

- Les titres de participation non consolidés ; ces titres sont qualifiés de « disponibles à la vente » et sont évalués à leur juste valeur.
- Les dépôts de garantie, comptabilisés à leur coût historique.

### *Décomptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles*

Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (résultat de la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de sa sortie.

### *Dépréciation des actifs non courants*

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté. Dans le cas du Groupe ces actifs correspondent essentiellement aux écarts d'acquisition.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par rapport à des flux futurs nets de trésorerie actualisés.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable d'une UGT. En l'absence de valeur de marché, la valeur recouvrable d'une UGT correspond à sa valeur d'utilité après impôts, calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés basés sur des prévisions revues par la direction.

Lorsqu'une UGT contient un goodwill, la perte de valeur réduit en général en priorité le goodwill, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres actifs de l'UGT.

Toutefois, dans certains cas, l'apparition de facteurs de pertes de valeurs propres à certains actifs (liés à des facteurs internes ou à des événements ou décisions remettant en cause la poursuite d'exploitation d'un site par exemple) peut être de nature

à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs indépendamment de l'UGT à laquelle ils étaient jusque-là rattachés.

Pour les actifs non courants (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

### *Clients - Travaux en cours et chiffres d'affaires*

Les Travaux en-cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des travaux en cours, et donc des produits liés aux prestations de service rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes. Les Travaux en cours sont regroupés, pour la présentation des comptes, avec les Créances clients.

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des services rendus au cours de l'exercice au titre des missions confiées par les clients. Il comprend les sommes reçues ou à recevoir en contrepartie de services rendus auprès de clients, sous déduction des frais accessoires aux prestations (notamment transport et hébergement), après prise en compte de la variation des travaux en cours.

### *Créances et dettes*

Lors de la comptabilisation initiale, les créances et dettes en euros sont mesurées à leur juste valeur. La juste valeur à la date de comptabilisation

initiale est normalement le prix de la transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie versée.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable d'une créance est inférieure à sa valeur comptable. Les créances douteuses, en particulier liées à la défaillance financière d'un client, sont provisionnées à 100 % de leur montant hors taxes sauf exception dûment justifiée dans l'annexe. Les risques sur les créances litigieuses sont appréciés en fonction des faits ou éléments de procédure connus à la date d'arrêté des comptes.

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont des valeurs mobilières de placement répondant aux critères de la norme IAS7, à savoir des placements à court terme aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Les valeurs mobilières telles que définies supra sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition puis évaluées à leur juste valeur ; s'agissant de valeurs cotées, la juste valeur correspond au cours de marché à la date d'arrêté des comptes. La variation de juste valeur est comptabilisée au compte de résultat dans les « Charges et produits financiers » ; les produits ou charges nets résultant de la cession de ces valeurs mobilières sont également comptabilisés dans cette rubrique.

Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan dans la rubrique « Emprunts et concours bancaires ».

***Impôts différés***

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur est estimée suffisante pour permettre l'imputation des différences temporelles.

***Provisions pour risques et charges***

Cette rubrique recouvre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par le Groupe. Les principales provisions concernées sont les suivantes :

- les provisions pour litiges prud'homaux,
- les provisions pour mise à jour des dossiers juridiques,
- les provisions pour temps à passer en cas de contrôles H3C.

***Avantages du personnel***

Le coût des départs à la retraite est provisionné pour les obligations restant à courir. Il est estimé pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants, étant

précisé qu'il a été modifié la date de départ :

- Mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire),
- Calcul de l'indemnité selon la convention collective des experts comptables,
- âge de départ supposé 64 ans,
- taux d'actualisation 4,10 %,
- taux de charge 45 %,
- turn over : 20% jusqu'à 20 ans, /15% de 21 à 25 ans, 12% de 26 à 30 ans, 10% de 30 à 35 ans, 8% de 36 à 40 ans, 5% de 40 à 50 ans, 2% de 51 à 60 ans, 1% au-delà,
- taux de revalorisation des bases de calcul 2 %,
- table de mortalité 2003-2005.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice précédent étaient les suivants :

- Mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire),
- Calcul de l'indemnité selon la convention collective des experts comptables,
- âge de départ supposé 62 ans,
- taux d'actualisation 3,70 %,
- taux de charge 45 %,
- turn over : 20% jusqu'à 20 ans, 15% de 21 à 25 ans, 12% de 26 à 30 ans, 10% de 30 à 35 ans, 8% de 36 à 40 ans, 5% de 40 à 50 ans, 2% de 51 à 60 ans, 1% au-delà,
- taux de revalorisation des bases de calcul 2 %,
- table de mortalité 2003-2005.

Les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

### *Actualisation des créances, dettes et provisions*

Le Groupe n'ayant aucune créance ou dette significative avec différé de paiement important sans intérêt, il n'y a pas lieu de procéder à une actualisation de ces postes. La provision relative au coût des départs à la retraite et prestations assimilées est actualisée suivant la norme IAS19. Les autres provisions sont évaluées, de fait, en valeur actuelle. Conformément aux prescriptions des normes IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

### *Comptes courants d'associés*

L'effort de financement des associés dans le groupe est regroupé dans la rubrique comptes courants d'associés au passif du bilan.

Ces comptes courants sont rémunérés au taux de 4,10 %.

### *Passifs courants et non courants*

Les passifs courants comprennent notamment :

- Les dettes financières pour la fraction inférieure à un an,
- Les avances et acomptes reçus sur commandes,
- Les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les dettes sur immobilisations, les autres dettes et les produits constatés d'avance. Lorsque ces dettes ont une échéance supérieure à un an, elles sont classées en autres passifs non courants.

### *Coût de l'endettement financier*

Le coût de l'endettement financier comprend :

- Les produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie;
- Le résultat de cessions des équivalents de trésorerie,
- Les charges d'intérêts sur opérations de financement.

### *Instruments dérivés*

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (swaps et caps) pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêt qui découle de sa politique de financement à taux variable. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur, qui est déterminée par application de modèles de valorisation intégrant des paramètres de marché à la date de clôture.

Ces instruments dérivés sont qualifiés comptablement d'instruments de couverture si le dérivé est éligible en tant qu'instrument de couverture et si les relations de couverture sont documentées conformément aux principes de la norme IFRS 9 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat financier de l'exercice.

Les profits ou pertes résultant des variations de juste valeur de ces instruments financiers dérivés souscrits par le Groupe et non qualifiés d'instruments de couverture sont

comptabilisés directement dans le résultat financier de l'exercice.

Le groupe considère que les dérivés qui satisfont aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture. Dans ce cadre, les variations nettes d'IS de juste valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres.

### *Résultat par action*

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe, par la moyenne pondérée prorata temporis du nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des actions détenues en autocontrôle, en respect de la norme IAS 33.

### *Classement comptable du crédit d'impôt recherche*

Les crédits d'impôt recherche du Groupe sont constatés au sein du résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt, s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en moins des actifs immobilisés et sont repris au compte de résultat au rythme des amortissements futurs des actifs concernés.

### *Communiqué CNC du 14 janvier 2010*

En date du 14 janvier 2010, le Conseil National de la Comptabilité a publié un communiqué relatif au traitement comptable de la contribution économique territoriale (CET) introduite en France par la Loi de Finances 2010 du 31 décembre 2009 réformant la Taxe Professionnelle. Le communiqué précise que la CET inclut une composante assise sur la valeur ajoutée (CVAE) et que le manque de précision de la norme IAS 12 et des délibérations de l'IFRIC ne permet pas de la qualifier d'impôt sur le résultat ou de charge d'exploitation. Le communiqué demande aux entreprises de justifier en annexe aux comptes consolidés le traitement comptable retenu et le montant des impôts différés provisionnés par le résultat au cas où l'entreprise retiendrait la qualification d'impôts sur le résultat.

Le groupe BDO France a décidé de ne pas qualifier la CVAE en impôt sur le résultat. A ce titre, la CVAE est positionnée sur la ligne impôts et taxes dans le Compte de résultat.

## NOTE 3

## Périmètre de Consolidation

Société consolidante	30 sept.2023			30 sept.2022		
	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Controle	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Controle
BDO France		Top	Top		Top	Top
<b>Sociétés opérationnelles</b>						
BDO IDF		99,97	99,97		99,97	99,97
ELLIPCE		99,88	99,90		99,88	99,90
BDO LES ULIS		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO FS		99,97	100,00		99,97	100,00
BDO ES&RH		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO RH		100,00	100,00	Acquisition de 30 % des titres au cours de l'exercice	100,00	100,00
BDO TALENT MANAGEMENT (3)		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT ADVISORY		99,48	99,48		99,48	99,48
BDO CI		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO CASH MANAGEMENT		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS ECN		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS ENTREPRISE		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT PME		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO RESSOURCES (4)	Ex PEREGRYNE	100,00	100,00	Acquisition 05/2022	100,00	100,00
JUNE & ASSOCIES	Acquisition 08/2023	100,00	100,00			
JUNE PARTNERS	Acquisition 08/2023	100,00	100,00			
JUNE INVESTISSEMENT	Acquisition 08/2023	100,00	100,00			
INTERVENTION ETUDE ET NEGOCIATION	Acquisition 08/2023	100,00	100,00			
AIRPAJE	Acquisition 06/2023	100,00	100,00			
AIRPAJE ADVISORY	Acquisition 06/2023	100,00	100,00			
BDO MEDITERRANNEE		99,89	99,89		99,89	99,89
BDO REAL ESTATE	Absorbée par BDO Méditerranée				59,00	59,00
BDO MARSEILLE	Absorbée par BDO Méditerranée				100,00	100,00
BDO AUDIT SUD EST		100,00	100,00	Acquisition 03/2022	100,00	100,00
BDO ATLANTIQUE (Holding)		99,95	99,95		99,95	99,95
BDO LES HERBIERS		99,77	99,82		99,77	99,82
BDO SAINT GILLES CROIX DE VIE		99,93	99,98		99,93	99,98
BDO FONTENAY LE COMTE		99,75	99,80		99,75	99,80
BDO LA ROCHE		99,74	99,79		99,74	99,79
BDO NANTES		99,92	99,97		99,92	99,97
BDO RENNES		99,71	99,76		99,71	99,76
ECCELIA		88,84	88,84		88,84	88,84
BDO STRATEGIE ET PERFORMANCE		99,95	100,00		99,95	100,00
BDO INNOVATION	Absorbée par BDO Economie & Performance				99,95	100,00
BDO ECONOMIE & PERFORMANCE		100,00	100,00	Acquisition 02/2022	100,00	100,00
BDO ANGERS		100,00	100,00	Acquisition 10/2021	100,00	100,00
BDO RHONES ALPES		100,00	100,00		100,00	100,00
BGI		100,00	100,00		100,00	100,00
ECCELIA PATRIMOINE		51,00	51,00		51,00	51,00
ELLIPCE SUD EST		99,97	100,00		99,97	100,00
SCI ANNESO (1)			100,00			100,00
SCI BRISSO (1)			100,00			100,00
BDO GUYANE		99,99	99,99		99,99	99,99
BDO LYON AUDIT		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO ALBERTVILLE	Absorbée par BDO Rhône Alpes				100,00	100,00
BDO ALBERTVILLE 2	Absorbée par BDO Rhône Alpes				100,00	100,00
BGA 974		99,99	99,99		99,99	99,99
BMP PROGELINK		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO INTERPROFESIONNEL		99,60	99,60		99,60	99,60
BDO AVOCATS (2)		48,80	49,00		48,80	49,00
BDO AVOCATS ATLANTIQUE (2)		24,88	51,00		24,88	51,00
BDO AVOCATS LYON (2)		48,80	100,00	Acquisition 03/2022	48,80	100,00
BDO BIPE ADVISORY		100,00	100,00		100,00	100,00

- (1) Les SCI sont démembrées et le groupe les contrôle et en appréhende les résultats mais pas les réserves
- (2) Le mode de gestion et de dépendance de BDO AVOCATS et de BDO AVOCATS ATLANTIQUE permettent de conclure que le groupe BDO France a le contrôle

de ces filiales. Dans ce cadre, ces sociétés sont intégrées selon le mode d'intégration globale.

- (3) La société BDO France détient 60 % du capital de BDO TALENT MANAGEMENT. BDO France s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de BDO TALENT MANAGEMENT lors de la sortie des associés personnes physiques de BDO TALENT MANAGEMENT.
- (4) La société BDO France détient 70 % du capital de BDO PEREGRYNE. BDO France s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de BDO PEREGRYNE lors de la sortie des associés personnes physiques de BDO PEREGRYNE.

Au 30 septembre 2023, toutes les sociétés du groupe sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale.

### **Démembrement de titres - Usufruit**

L'usufruit des parts sociales des SCI BRISSO et ANNESO a été cédé temporairement à la société BDO Rhône Alpes. Les normes IFRS ne traitent pas du cas spécifique de l'usufruit. Il y a donc lieu pour déterminer le traitement à appliquer, de se référer aux règles générales de définition, de comptabilisation et d'évaluation des actifs. Suite au déménagement du site de Valence, l'usufruit des titres de la société VALSO a été cédé au cours de l'exercice précédent.

Les droits de vote à prendre en compte pour apprécier l'existence d'un contrôle de droit de l'entreprise consolidante sur une autre entreprise sont les droits de vote détenus en assemblée générale ordinaire de cette entreprise et non ceux détenus en assemblée générale extraordinaire. (bull. CNCC n° 117, mars 2000).

Il résulte de ce principe général que les titres démembrés sont consolidés par l'usufruitier et non par le nu-propiétaire. En effet, les droits de vote en AGO appartiennent à l'usufruitier, alors que les droits de vote en AGE appartiennent au nu-propiétaire, sauf clause contraire des statuts (L225-110 du code de commerce).

Pour la répartition des capitaux propres et du résultat d'une entreprise détenue en partie en usufruit, la règle générale est que les dividendes portant sur le résultat de l'exercice reviennent à l'usufruitier alors que les sommes distribuées sur les réserves sont attribuées au nu-propiétaire (L225-110 al 1 du code de commerce).

Ainsi :

- Le résultat appartient à l'usufruitier (groupe)
- Les réserves appartiennent au nu-propiétaire (actionnaires minoritaires)

Le groupe détient également des titres souscrits auprès des banques mutualistes pour un montant de 6 K€ et figure en titres de participations non consolidés

Les acquisitions de l'exercice ont eu les conséquences suivantes sur l'évolution du périmètre :

ACTIF En milliers d'€uros	Note	30 sept.2023	30 sept.2022	Variation de	Ouverture	Variation
		Net	Net	périmètre, swap et sorie		
<b>Actifs non courants</b>						
Goodwill et relations clientèles	5	91 174	66 850	25 868	92 719	-1 544
Droits d'utilisation	4	28 493	25 040	0	25 040	3 453
Immobilisations incorporelles	5	2 842	95	41	136	2 706
Immobilisations corporelles	6	9 936	8 139	223	8 362	1 574
Immobilisations financières	7	5 892	2 463	3 197	5 660	232
Sociétés mises en équivalence		0	0	0	0	0
Autres actifs à long terme	8	0	0		0	0
Impôts différés actif	19	1 038	1 378	-438	940	97
<b>TOTAL ACTIFS NONS COURANTS</b>		<b>139 375</b>	<b>103 966</b>	<b>28 891</b>	<b>132 857</b>	<b>6 519</b>
<b>Actifs courants</b>						
Stocks	8	25	8	0	8	16
Clients et autres débiteurs	8	63 134	51 686	5 386	57 071	6 062
Créances d'impôt	8	2 748	2 263	114	2 376	372
Autres actifs courants	8	12 174	17 597	2 273	19 871	-7 696
Valeurs mobilières	9	4 593	4 247		4 247	346
Disponibilités	5.2	47 582	44 867	-20 787	24 080	23 502
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>130 256</b>	<b>120 668</b>	<b>-13 015</b>	<b>107 653</b>	<b>22 603</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>269 631</b>	<b>224 635</b>	<b>15 876</b>	<b>240 510</b>	<b>29 121</b>
<b>PASSIF En milliers d'€uros</b>						
PASSIF En milliers d'€uros	Note	30 sept.2023	30 sept.2022	Variation de	Ouverture	Variation
				périmètre, swap et sorie		
Capitaux propres - part du groupe	10	23 408	17 533	2 044	19 577	3 831
Participations ne donnant pas le contrôle	10	2 037	2 067	-253	1 815	222
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>25 445</b>	<b>19 600</b>	<b>1 792</b>	<b>21 392</b>	<b>4 053</b>
<b>COMPTES COURANTS D'ASSOCIES</b>	12	<b>26 968</b>	<b>19 301</b>	<b>809</b>	<b>20 110</b>	<b>6 858</b>
<b>Passifs non courants</b>						
Provision impôts différés conso.	19	0	0	0	0	0
Provision pour risques & charges	11	5 726	4 078	1 485	5 562	163
Autres passifs non courants	12	9 399	10 454	0	10 454	-1 055
Emprunts auprès établ. de crédit à plus d'un an	4	67 448	53 212	1 727	54 939	12 510
Emprunts non courants IFRS 16 (1)	12	23 285	20 072	0	20 072	3 213
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>105 858</b>	<b>87 816</b>	<b>3 212</b>	<b>91 027</b>	<b>14 831</b>
<b>Passifs courants</b>						
Emprunts auprès établ. de crédit à moins d'un an	12	16 884	10 681	1 590	12 271	4 612
Emprunts courants IFRS 16 (1)	4	5 978	5 635	0	5 635	343
Fournisseurs	13	20 448	17 415	2 633	20 048	400
Fournisseurs immobilisations	13	925	379	0	379	546
Autres passifs courants	13	47 952	45 566	5 334	50 899	-2 947
Dettes d'impôts	13	165	297	147	445	-280
Produits constatés d'avance	13	19 008	17 944	360	18 304	704
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>111 360</b>	<b>97 917</b>	<b>10 064</b>	<b>107 981</b>	<b>3 379</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>269 631</b>	<b>224 635</b>	<b>15 876</b>	<b>240 510</b>	<b>29 121</b>

Sur une période de 12 mois pour l'ensemble des sociétés du groupe le compte de résultat consolidé de BDO France aurait été le suivant :

En milliers d'euros	30 sept. 2023	30 sept. 2022	Variation
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>217 441</b>	<b>182 459</b>	<b>34 982</b>
Charges opérationnelles	-49 803	-38 096	-11 707
Impôts, taxes et versements assimilés	-3 008	-2 834	-175
Charges de personnel	-140 197	-118 000	-22 197
Amortissements	-1 957	-1 928	-29
Amortissements Relations clientèles	-1 559	-2 288	729
Amortissements IFRS 16	-6 843	-5 742	-1 101
Dotations aux provisions nettes de reprises	-7	-1 027	1 020
Autres produits et charges opérationnels courants	447	92	355
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>14 513</b>	<b>12 636</b>	<b>1 877</b>
Produits financiers	417	9	408
Charges financières	-3 496	-2 226	-1 270
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-3 080</b>	<b>-2 217</b>	<b>-863</b>
Impôts sur les bénéfices	3 386	3 172	214
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0	0
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>	<b>8 047</b>	<b>7 247</b>	<b>801</b>

## NOTE 4

## IFRS 16

En milliers d'€uros	30/09/2022	Augmentation	Autres mouvements	Dotations	Correction ouverture	Variation de périmètre	Remb. / Sortie	30 sept. 2023
Valeur brute	41 350	11 096	-517				-1 445	50 483
Amortissements	-16 310		105	-6 365			580	-21 990
<b>Total actif</b>	<b>25 040</b>	<b>11 096</b>	<b>-412</b>	<b>-6 365</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-865</b>	<b>28 493</b>

En milliers d'€uros	30/09/2022	Augmentation	Autres mouvements	Affectation résultat	Correction ouverture	Résultat	Variation de périmètre	Remboursements	30 sept. 2023
Réserves	-580		2	-87					-665
Résultat de l'exercice	-87			87		-104			-104
Dettes non courantes	20 071	9 666	-6 453						23 284
Dettes courantes	5 635	1 430	6 039					-7 126	5 978
<b>Total Passif</b>	<b>25 040</b>	<b>11 096</b>	<b>-412</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-104</b>	<b>0</b>	<b>-7 126</b>	<b>28 493</b>
Loyers	6 178								6 933
Intérêts	-580								-698
Amortissements	-5 742								-6 365
Valeur nette comptable des contrats arrêtés	-2 884								-865
Autres produits opérationnels	2 942								891
<b>Total résultat</b>	<b>-87</b>								<b>-104</b>

## Retraitement des loyers

En milliers d'€uros	Total	Total
Loyers	6 178	6 933
Amortissements	-5 742	-6 365
Intérêts	-580	-698
<b>Effet résultat</b>	<b>-145</b>	<b>-130</b>

## Echéanciers des emprunts

En milliers d'€uros	Total	Total
Moins d'un an	5 635	5 978
Entre un et deux ans	4 854	5 399
Entre deux et trois ans	4 209	5 249
Entre trois et quatre ans	4 046	4 642
Entre quatre et cinq ans	4 046	1 863
Supérieur à cinq ans	2 917	6 131
<b>Total dettes</b>	<b>25 706</b>	<b>29 262</b>

Le taux d'actualisation retenu est de 2.62 % en 2023 et de 1.99 % sur les nouveaux contrats de 2022.

## NOTE 5

### Immobilisations incorporelles

En milliers d'€uros	Goodwill	Relations Clientèles	Autres	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>				
Au 30 septembre 2022	60 335	33 898	2 146	96 379
Acquisitions (1)	62		2 756	2 818
Cessions / sorties	-5		-396	-401
Autres mouvements	-47		-45	-92
Variation de périmètre	25 873		114	25 987
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>86 219</b>	<b>33 898</b>	<b>4 575</b>	<b>124 691</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>				
Au 30 septembre 2022	-218	-27 165	-2 052	-29 435
Amortissements		-1 559	-46	-1 606
Cessions			393	393
Autres mouvements			44	44
Variation de périmètre			-72	-72
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>-218</b>	<b>-28 724</b>	<b>-1 733</b>	<b>-30 675</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>				
Au 30 septembre 2022	60 118	6 732	95	66 945
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>86 001</b>	<b>5 173</b>	<b>2 842</b>	<b>94 016</b>

Les autres actifs incorporels correspondent aux logiciels qui sont amortis sur 4 à 5 ans sur une base linéaire.

La variation de périmètre des goodwill et des relations clientèles comprend :

- JUNE: 21 542 K€
- AIRPAJE : 4 332 K€

Les écarts d'acquisition 2023 ont été déterminés et répartis de la manière suivante :

En milliers d'€uros	June	Airpaje	Acquisition des titres des minoritaires	Variation crédits vendeurs	Total
Situation nette d'ouverture corrigée	606	706			1 312
Pourcentage acquis	100%	100%			
Capitaux propres acquis	606	706		0	1 312
Valeur d'acquisition	22 148	5 038		0	27 186
Ecart d'acquisition	21 542	4 332	0	0	25 874
Goodwill	21 542	4 332			25 873
Relations clientèles					0
Total affectations	21 542	4 332	0	0	25 873
Engagements de rachat et crédit vendeur					0
Paiements	22 148	5 038	593	0	27 779
Variation crédits vendeurs				-860	-860
Décaissements	22 148	5 038	593	-859	26 919
Trésorerie nette acquise	4 773	1 625			6 398
Trésorerie nette sur acquisitions de filiales	-17 375	-3 413	-593	859	-20 521
Trésorerie nette bilan d'ouverture	-17 375	-3 413		859	-20 521

Au 30 septembre 2023, les goodwill et les relations clientèles se décomposent de :

En milliers d'€uros	Goodwill	Relations clientèles	Total 30/09/2023	Total 30/09/2022
Ile de France	28 619	12 481	41 101	41 101
Advisory	30 524		30 524	4 651
Rhône Alpes	6 962	7 443	14 405	14 395
PACA	854	3 030	3 884	3 884
Atlantique	19 259	10 944	30 203	30 203
<b>Total brut</b>	<b>86 219</b>	<b>33 898</b>	<b>120 116</b>	<b>94 233</b>
Ile de France	218	10 547	10 765	10 181
Rhône Alpes		7 245	7 245	6 744
PACA		2 003	2 003	1 780
Atlantique		8 929	8 929	8 679
<b>Total dépréciations et amortissements</b>	<b>218</b>	<b>28 724</b>	<b>28 942</b>	<b>27 383</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>86 001</b>	<b>5 173</b>	<b>91 174</b>	<b>66 850</b>

## NOTE 6

## Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Autres immob. corporelles	Immob. en-cours et acomptes	Montant
<b>VALEUR BRUTE</b>					
Au 30 septembre 2022	474	3 906	16 919	817	22 116
Acquisitions (1)		23	2 650	949	3 622
Sorties		-14	-842		-856
Autres mouvements		176	924	-1 275	-176
Variation de périmètre			1 219		1 219
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>474</b>	<b>4 090</b>	<b>20 870</b>	<b>491</b>	<b>25 925</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>					
Au 30 septembre 2022		-2 306	-11 670		-13 976
Amortissements		-121	-1 789		-1 911
Sorties		14	705		719
Autres mouvements			176		176
Variation de périmètre			-996		-996
<b>Au 30 septembre 2023</b>		<b>-2 414</b>	<b>-13 576</b>		<b>-15 989</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>					
Au 30 septembre 2022	474	1 599	5 249	817	8 139
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>474</b>	<b>1 677</b>	<b>7 295</b>	<b>491</b>	<b>9 936</b>

## NOTE 7

### Autres actifs non courants

En milliers d'€uros	Autres titres	Produits dérivés	Dépôts de garantie	Total
Au 30 septembre 2022	6		2 457	2 464
Augmentation			314	314
Diminution	0		-83	-83
Variation juste valeur		-397		-397
Correction ouverture		2 942		2 942
Variation de périmètre			652	652
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>6</b>	<b>2 545</b>	<b>3 341</b>	<b>5 892</b>

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (Swaps) pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêts.

Au titre de la dette syndiquée, les couvertures correspondent à des Swaps mis en place en 2022.

Les swaps de taux négociés avec nos banques ont pour objet de couvrir les emprunts syndiqués négociés dans le cadre des financements des croissances externes et des rachats d'actions auprès de nos actionnaires.

## NOTE 8

### Créances

En milliers d'€uros	Stocks	Clients et en-cours	Créances d'impôt	Créances fiscales	Créances sociales	Autres créances	Total
Au 30 septembre 2022	8	51 686	2 263	4 269	193	13 135	71 554
Variation	16	6 088	372	-318	8	-7 386	-1 220
Reclassement		-25				0	-25
Variation de périmètre		5 386	114	837	43	1 393	7 772
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>25</b>	<b>63 134</b>	<b>2 748</b>	<b>4 787</b>	<b>245</b>	<b>7 142</b>	<b>78 081</b>

Toutes les créances sont à moins d'un an.

## NOTE 9

### Disponibilités

En milliers d'euros	VMP	Comptes courants bancaires	Total	Découverts	Trésorerie nette
Au 30 septembre 2022	4 247	44 867	49 114	-27	49 087
Variation	346	2 715	3 061	-99	2 962
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>4 593</b>	<b>47 582</b>	<b>52 175</b>	<b>-126</b>	<b>52 049</b>

## NOTE 10

### Capitaux propres

Le capital social de BDO FRANCE s'élève à 2 738 K€ qui est composé de 253 649 actions de valeur nominale de 10,80 €.

Les capitaux propres se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30 sept. 2022	Affectation de résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes	Augmentation et réduction de capital	Variation de périmètre et autres mouvements	30 sept. 2023
Capital social	2 810				-71		2 738
Primes d'émission et de fusion	785				-376		409
<b>Capital social et primes</b>	<b>3 595</b>	<b>0</b>			<b>-448</b>	<b>0</b>	<b>3 147</b>
Réserve légale	282	0				0	282
Autres réserves	17 102	0		-882		0	16 220
Réserves consolidées	-10 236	6 790			-229	1 452	-2 223
Résultat	6 790	-6 790	5 982				5 982
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>17 533</b>	<b>0</b>	<b>5 982</b>	<b>-882</b>	<b>-677</b>	<b>1 452</b>	<b>23 408</b>
Résultat des minoritaires	584	-584	341	0			341
Réserves des minoritaires	1 484	584		-120		-253	1 696
Participations ne donnant pas le contrôle	2 068	0	341	-120	0	-253	2 037
<b>Capitaux propres</b>	<b>19 600</b>	<b>0</b>	<b>6 323</b>	<b>-1 002</b>	<b>-677</b>	<b>1 200</b>	<b>25 445</b>

Le Groupe gère son capital, dans le cadre des autorisations qui lui sont conférées par les assemblées, avec pour objectif l'optimisation de la rentabilité et du risque du capital investi par ses actionnaires, l'adéquation et la maîtrise des moyens financiers nécessaires à son développement à moyen terme.

Le principal paramètre de cette gestion est le maintien d'une qualité de crédit de bon niveau, lui permettant de disposer d'un accès aux marchés financiers à un coût optimisé et de disposer d'une flexibilité financière suffisante pour être à même d'assurer son développement.

Par ailleurs, le Groupe apprécie la pertinence de ses projets d'acquisition ou d'investissement non seulement sur la base de leur intérêt stratégique mais également de leur profil financier, et organise leur financement en tenant compte des paramètres indiqués précédemment et des éventuelles opportunités et contraintes existant sur les marchés de la dette et des capitaux.

## NOTE 11

### Provisions

En milliers d'€uros	30 sept.2022	Variations de périmètre	Sortie	Dotations	Reprises	30 sept.2023
Provisions pour risques et charges (1)	1 148	102		1 126	-965	1 411
Indemnités départ en retraite	2 930	1 228	155	192	-190	4 315
<b>Total provisions au passif</b>	<b>4 078</b>	<b>1 330</b>	<b>155</b>	<b>1 318</b>	<b>-1 155</b>	<b>5 726</b>
Provisions clients et autres créances	7 225	914		3 486	-4 091	7 533
Provisions sur débiteurs divers						
<b>Total provisions à l'actif</b>	<b>7 225</b>	<b>914</b>		<b>3 486</b>	<b>-4 091</b>	<b>7 533</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 302</b>	<b>2 244</b>	<b>155</b>	<b>4 804</b>	<b>-5 246</b>	<b>13 259</b>

(1) Cette rubrique recouvre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par le Groupe. Les principales provisions concernées sont les suivantes :

- les provisions pour litiges prud'homaux,
- les provisions pour mise à jour des dossiers juridiques,
- les provisions pour temps à passer en cas de contrôles H3C.

## NOTE 12

## Dettes financières et autres passifs non courants

En milliers d'euros	30 sept. 2022	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept. 2023
Comptes courant associés	19 301	809		6 858	26 968
Engagements de rachat et crédits vendeurs	10 056			-1 463	8 593
Autres dettes à plus d'un an	118			422	540
Participation des salariés	280			-14	266
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>10 454</b>			<b>-1 055</b>	<b>9 399</b>
Préfinancement du CICE					
Emprunts bancaires + 1 an (1)	53 212	1 727	-4 900	17 410	67 448
<b>Emprunts bancaires + 1 an (1)</b>	<b>53 212</b>	<b>1 727</b>	<b>-4 900</b>	<b>17 410</b>	<b>67 448</b>
Concours bancaires	27			99	126
Préfinancement du CICE					
Emprunts bancaires (1)	10 645	1 590	4 900	-404	16 731
ICNE	9			17	27
<b>Dettes financières à moins d'un an</b>	<b>10 681</b>	<b>1 590</b>	<b>4 900</b>	<b>-288</b>	<b>16 884</b>
<b>TOTAL</b>	<b>93 649</b>	<b>4 125</b>		<b>22 925</b>	<b>120 699</b>
Participation des salariés	280			-14	266
Emprunts bancaires (1)	63 857	3 317		17 006	84 180
ICNE	9			17	27
<b>Total dettes financières</b>	<b>64 146</b>	<b>3 317</b>		<b>17 009</b>	<b>84 473</b>

(1) L'échéancier est le suivant au 30 septembre 2023 :

- -1 an : 16 731 K€
- Entre 1 et 2 ans : 16 892 K€
- Entre 2 et 3 ans : 16 758 K€
- Entre 3 et 4 ans : 15 913 K€
- Entre 4 et 5 ans : 10 708 K€
- Plus de 5 ans : 7 178 K€
- **Total :** 84 180 K€

Les engagements de rachat et crédits vendeurs comprennent notamment :

- Les engagements de rachat des titres BDO TALENT MANANGEMENT pour un montant de 989 K€
- Associés sortants 975 K€
- Les engagements de rachat des titres BDO PEREGRYNE pour un montant de 5 889 K€
- Les engagements de rachat des titres HEKLA pour un montant de 417 K€.
- Complément de prix des titres de June pour un montant de 321 K€.

## NOTE 13

### Dettes

En milliers d'€uros	30 sept.2022	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2023
Fournisseurs	17 415	2 633		400	20 448
Avances et acomptes reçus / com.	478	100		-412	167
Dettes sociales	21 675	2 869		2 423	26 968
Dettes fiscales hors IS	13 303	2 234	-4	-159	15 374
Impôts sur les sociétés	297	147		-280	165
Dettes diverses	10 109	130		-4 795	5 444
Produits constatés d'avance	17 944	360		704	19 008
<b>TOTAL</b>	<b>81 222</b>	<b>8 474</b>	<b>-4</b>	<b>-2 118</b>	<b>87 574</b>

Toutes les dettes sont à moins d'un an. Les dettes à plus d'un an ont été classées en autres passifs non courants :

En milliers d'€uros	30 sept.2022	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2023
Fournisseurs					
Avances et acomptes reçus / com.					
Dettes sociales					
Dettes fiscales hors IS	118			422	540
Impôts sur les sociétés					
Dettes diverses					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL</b>	<b>118</b>			<b>422</b>	<b>540</b>

En milliers d'€uros	30 sept.2022	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2023
Fournisseurs immobilisations immos corp.	15	0	0	8	22
Crédit vendeur	364			539	903
<b>TOTAL</b>	<b>379</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>546</b>	<b>925</b>

Le poste crédit vendeur est composé de dettes et complément de prix sur les titres Airpaje. Cette dette sera intégrée en compte courant au moment où les cédants deviendront actionnaires de BDO France.

## NOTE 14

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se ventile comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2023	30 sept. 2022	Variation
Expertise comptable et sociale	106 407	100 310	6 096
Conseil et autres	57 191	47 918	9 273
Audit légal et contractuel	33 095	29 502	3 593
<b>Total</b>	<b>196 693</b>	<b>177 730</b>	<b>18 962</b>

## NOTE 15

### Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2023	Rétraitement entrée 2023	30/09/2023 périmètre 2022	30/09/2022 proforma	Variation périmètre constant
Transfert de charges d'exploitation	-1 036	-27	-1 009	-296	-713
Achats de marchandises	685	0	685	599	86
Achats non stockés et fournitures	1 385	11	1 374	1 255	119
Sous-traitance	11 510	776	10 734	12 492	-1 758
Locations et charges locatives	1 277	41	1 236	1 642	-406
Entretiens et maintenance	8 057	72	7 986	6 766	1 220
Assurances	513	16	497	482	15
Honoraires	4 625	506	4 119	2 553	1 566
Relations publiques	2 758	7	2 751	1 876	874
Frais de déplacement	5 158	123	5 035	3 760	1 275
Téléphone et poste	1 130	0	1 130	1 158	-29
Services bancaires	303	23	280	288	-8
Créances irrécouvrables	678	0	678	759	-81
Autres charges	5 966	233	5 732	4 539	1 193
<b>Total</b>	<b>43 010</b>	<b>1 781</b>	<b>41 229</b>	<b>37 874</b>	<b>3 355</b>

La colonne retraitement entrée 2023 intègre la neutralisation des charges 2023 des sociétés acquises en 2023.

La colonne 30/09/2022 comprend les sociétés acquises en 2022 dont les charges ont été ramenées sur 12 mois.

## NOTE 16

### Charges de personnel

Les charges de personnel se ventilent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2023	Rétraitement entrée 2023	30/09/2023 périmètre 2022	30/09/2022 proforma	Variation périmètre constant
Salaires	96 866	1 291	95 575	87 925	7 649
Charges sociales	32 759	527	32 231	29 751	2 481
<b>Total</b>	<b>129 624</b>	<b>1 818</b>	<b>127 806</b>	<b>117 676</b>	<b>10 130</b>

Le crédit d'impôt recherche a été classé en réduction des charges sociales conformément à la norme IAS20.29.

## NOTE 17

### Autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'€uros	30 sept. 2023	30 sept. 2022
Cessions d'actifs	1 497	3 129
Cessions de titres consolidés	0	0
Valeur nette comptable des actifs cédés	-1 009	-3 137
Valeur nette comptable des titres cédés	-70	0
<b>Plus et moins values dans le TFT</b>	<b>418</b>	<b>-8</b>
Divers charges et produits de gestion courante	-100	63
<b>Total produits et charges courants</b>	<b>318</b>	<b>55</b>

Les cessions d'actifs et les valeurs nettes comptables des actifs cédés sont essentiellement issues de contrats IFRS16 qui ont été résiliés avant le terme.

## NOTE 18

### Résultat financier

Les produits financiers comprennent :

En milliers d'€uros	30 sept. 2023	30 sept. 2022	Variation
Plus-values sur les placements financiers	156	5	152
Reprises de provisions sur placements financiers			0
Autres produits financiers	190	5	186
<b>Total</b>	<b>347</b>	<b>9</b>	<b>337</b>

Les charges financières se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2023	30 sept. 2022	Variation
Intérêts sur emprunts	2 496	1 246	1 250
Moins value sur placements financiers	21	359	-338
Charges financières IFRS16	698	580	118
Autres charges financières	148	29	118
<b>Total</b>	<b>3 362</b>	<b>2 215</b>	<b>1 148</b>

## NOTE 19

### Impôts sur les sociétés et impôts différés

La charge d'impôts se ventile de la manière suivante :

Impôts sur les sociétés	30 sept. 2023	30 sept. 2022
Impôts sur les sociétés	2 911	3 579
Impôts différés	-102	-333
<b>TOTAL</b>	<b>2 809</b>	<b>3 247</b>

Preuve d'impôts	Résultat avant IS	IS	Résultat net
Résultat imposé au taux normal à 25 %	12 184	3 046	9 138
Résultat non fiscalisé	-1 493		-1 493
Amortissement des relations clientèles	-1 559		-1 559
Contribution sociale		62	-62
Crédits d'impôts		-299	299
<b>TOTAL</b>	<b>9 132</b>	<b>2 809</b>	<b>6 323</b>

#### Détail résultat non fiscalisé

TVS	-13
Amortissements ND	-107
CIR	-580
Régime société mère	-270
Mécénat	-599
Déficits non activés en impôts différés	233
Autres	-158
<b>TOTAL</b>	<b>-1 493</b>

Les impôts différés au bilan se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30 sept.2023	30 sept.2022	Résultat	Variation de périmètre et Sorie juste valeur	
Organic	0	0	0		
IDR	3 653	2 832	38	620	163
Déficits reportables	867	426	441		
Provisions réglementées	-633	-495	-138		
OPCVM			0		
Frais d'acquisition de titres	1 272	655	617		
Effort construction	18	20	-1		
Congés payés	253	220	33		
Participations	1 186	1 825	-639		
Provisions internes			0		
IFRS16	770	662	108		
Swap	-2 545			-2 545	
Juste valeur	-691	-634	-57		
<b>Total base</b>	<b>4 151</b>	<b>5 511</b>	<b>402</b>	<b>-1 925</b>	<b>163</b>
Taux d'impôt	25,00%	25,00%		25,00%	26,50%
<b>TOTAL</b>	<b>1 038</b>	<b>1 378</b>	<b>98</b>	<b>-481</b>	<b>43</b>

Au bilan en milliers d'euros	30 sept.2023	30 sept.2022	Variation
Actif	1 038	1 378	-341
Passif	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 038</b>	<b>1 378</b>	<b>-341</b>

## NOTE 20

### Résultat par action

Les résultats par action se présentent comme suit :

	30 sept.2023	30 sept.2022
Résultat net part du groupe K€	5 982	6 790
Nombre moyen d'actions	253 970	242 150
<b>Résultat net par action en €uro</b>	<b>23,55</b>	<b>28,04</b>

## NOTE 21

### Rémunération des membres du Directoire

La rémunération brute chargée des membres du Directoire s'élève à 2 946 K€ pour l'exercice 2022/2023.

## NOTE 22

### Commissaires aux comptes

En milliers d'euros	30 sept. 2023	30 sept. 2022
Arcade Audit	85	73
Bewiz	37	36
BECOUBE	5	10
AUDIT 01	3	3
Avalon Audit	25	19
Réseau In extenso	36	31
AFCI		2
A&A Audit Conseil Comptabilité	16	12
Orial	4	
Solis Nantes	8	6
<b>TOTAL</b>	<b>219</b>	<b>193</b>

## NOTE 23

### Effectifs

A la fin de l'exercice	30 sept. 2023	30 sept. 2022
Associés opérationnels	137	123
Personnel technique	1 453	1 250
Personnel administratif	212	235
<b>TOTAL</b>	<b>1 802</b>	<b>1 608</b>

## NOTE 24

### Engagements hors bilan

#### Cautions et nantissements

##### BDO Atlantique :

- Cautions données au CIO pour garantir deux emprunts de BDO Rennes : 59 469 €

##### BDO France :

- Engagement à 1<sup>ère</sup> demande reçue de la BECM au profit des bailleurs successifs au titre du bâtiment occupé par BDO France au 43-47 Avenue Grande Armée 75116 PARIS à hauteur de 720 000€ pour toute la durée du bail soit au plus tard jusqu'au 28 Février 2028.
- Dans le cadre de la signature de l'emprunt syndiqué avec Banque Populaire, BNP, CIC, BECM et CMO, les garanties suivantes ont été accordées :
  - Nantissement 1 980 parts sociales BDO ESRH
  - Nantissement 214 555 actions BDO IDF
  - Nantissement 92 995 parts sociales de BDO PARIS AUDIT & ADVISORY
  - Nantissement 17 135 actions BDO RHONE ALPES
  - Nantissement 109 790 actions BDO ATLANTIQUE
  - Nantissement 159 099 048 actions BDO BIPE ADVISORY
  - Nantissement 393 actions BDO SOFTWARE
  - Nantissement 1 784 actions BDO ECONOMIE ET PERFORMANCE
  - Nantissement 990 actions BDO INTERPROFESSIONNEL
  - Nantissement 433 340 actions BDO JUNE & Associés

Le montant global des emprunts dus au 30 septembre 2023 couvert par ces nantissements s'élève à 72 092 K€

## NOTE 25

### Parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

## NOTE 26

### Evènements postérieurs

- Acquisition de 49 % des titres de BDO Avocats Atlantique pour un montant de 485 K€ en octobre 2023.